

Ce sont les partisans qui décideront (Biron)

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Ce seront les partisans de l'Union nationale, et eux seuls, qui vont décider de la participation de ce parti à la mise sur pied d'une nouvelle formation politique de droite, et selon quelles modalités.

Cette décision sera prise le 24 novembre à l'occasion d'un congrès de l'UN, qui sera tenu à Québec.

En apportant cette précision, hier, à Rivière-du-Loup, alors qu'il s'adressait aux quelque 280 convives d'un déjeuner d'information régionale, le chef du parti, M. Rodrigue Biron, a déclaré qu'il est donc faux, archifaux, comme l'ont rapporté ou interprété certains média d'information, qu'il voulait saborder l'Union nationale.

Goulet se rallie

M. Biron avait à ses côtés le député

de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, qui a réitéré sa confiance au chef de l'UN, et qui s'est dit d'accord avec la formation d'un parti provincial regroupant la droite, même s'il a différé un moment d'opinion sur la façon dont "ça s'est fait jusqu'ici".

A son avis, il fallait beaucoup de courage au chef de l'UN, M. Biron, pour remettre lui-même ainsi en question le nom, le programme et le leadership d'un parti qui a marqué la

vie politique québécoise pendant 40 ans.

Appel à Bellemare

Le député de Bellechasse a d'autre part lancé à son collègue de Johnson, M. Maurice Bellemare, un pressant appel d'imiter son geste de confiance à l'endroit de M. Rodrigue Biron et de l'Union nationale.

A celui qui l'a amené à ce parti, il a demandé à son tour de venir reprendre son siège au caucus de l'Union nationale, demain matin, et discuter comment ce parti peut prendre la direction de la nouvelle formation politique de droite.

Pour sa part, il a ajouté qu'il s'excusera, ce soir, auprès des militants de sa circonscription pour son manque de confiance envers la fidélité des partisans de l'UN, dans le reste de la province.

Un choix démocratique

Quant à M. Biron, il a remarqué que l'avenir de l'UN n'était pas une décision restreinte au chef ou à l'exécutif du parti.

Personnellement, il n'a aucunement l'intention de renouveler l'expérience de son prédécesseur, M. Gabriel Loubier. C'est de façon la plus démocratique possible, après avoir été consulté, que les militants de l'UN auront entièrement le choix de conserver ou non le nom de l'UN.

C'est ce qu'ils pourront maintenant faire en ayant une représentation majoritaire et plus forte que tous les autres, lors de l'assemblée de fondation de la nouvelle formation politique, en septembre 1980.

Un défi d'aller plus loin

Selon M. Biron, il s'agit de relever un défi, celui d'aller plus loin que ne pouvait l'espérer l'UN seule, dans la nécessité de regrouper les forces de droite, pour remettre de l'ordre dans la situation économique actuelle et

mettre fin au régime des chefs syndicaux, qui tiennent en otage les malades, les étudiants et les personnes âgées.

Le chef de l'UN a dit qu'après le référendum, il veut mettre de côté pour au moins quelques années la question constitutionnelle, dont il est tant comme tout le monde. "Je veux parler d'économie et de solutions au chômage", a-t-il ajouté, et cela dans un regroupement de la droite et du petit peuple ordinaire qui réclament une baisse des taxes, le développement des petites et moyennes entreprises, la diminution du chômage, le rejet de l'avortement, celui des nationalisa-

tions comme celle de l'Asbestos, et revendiquent plutôt une politique familiale.

Rencontre avec Murray

Quant à sa rencontre qui devait avoir lieu, hier soir, à Québec, avec le représentant du premier ministre Clark, M. Biron a dit qu'il entendait discuter avec le sénateur Lowell Murray des moyens d'éviter une division des forces de droite. Il y a plutôt lieu d'en venir à des ententes de collaboration qui permettent la formation, au niveau provincial, d'un parti conservateur moderne et à l'image des citoyens ordinaires du Québec.

Bellemare restera député de l'UN jusqu'au congrès

ACTON VALE (d'après PC) — Le député de Johnson, M. Maurice Bellemare, compte demeurer député de l'Union nationale jusqu'à la tenue du congrès de son parti annoncé pour le 24 novembre à Québec; si les membres de l'exécutif sabordaient alors le parti, le vieux lion quitterait son siège, tout en continuant de se réclamer de l'Union nationale.

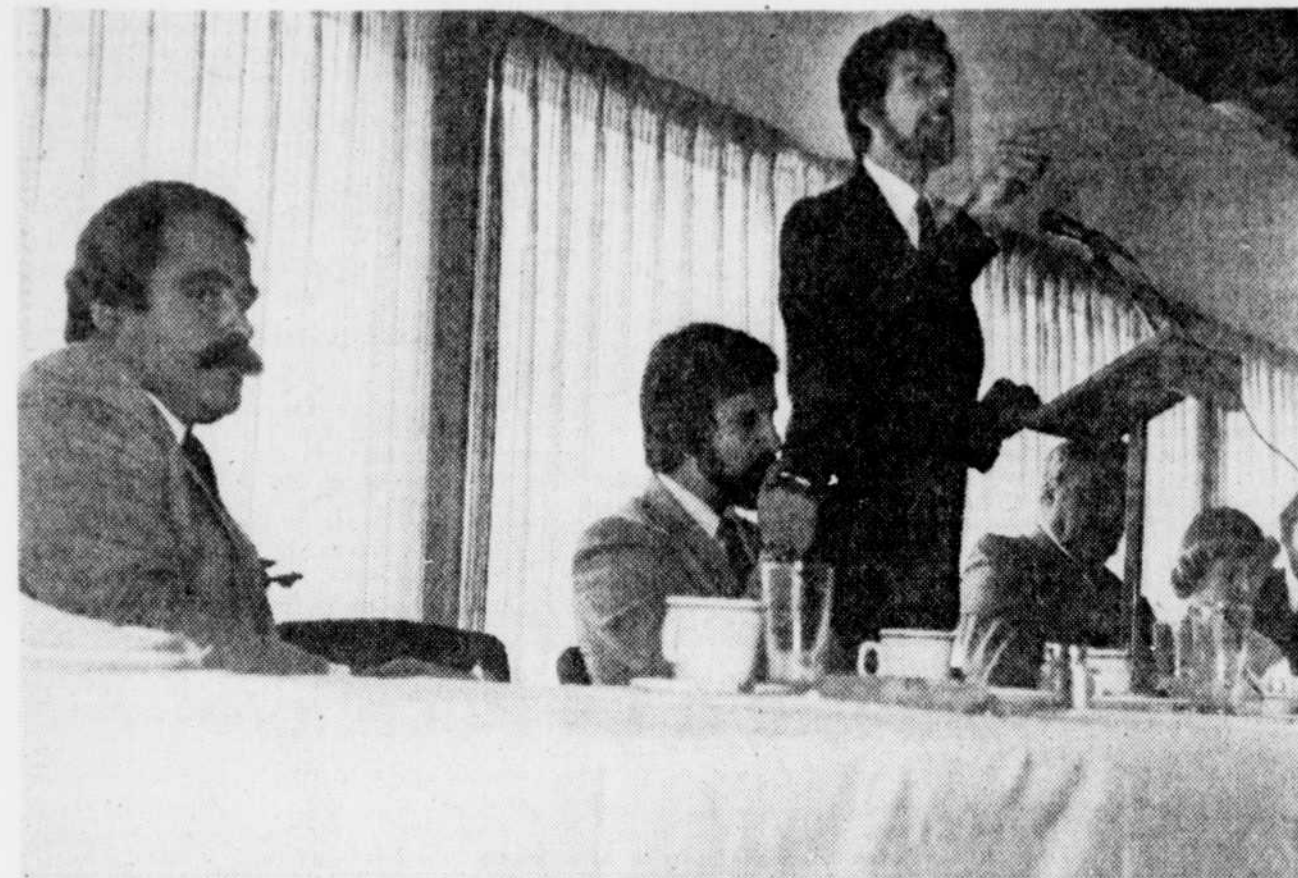
Le député a fait cette déclaration, hier, à Acton Vale, devant 500 de ses partisans, à qui il a répété qu'il ne reconnaît plus Rodrigue Biron comme son chef.

Lors d'une interview exclusive à Nouvelles Télé-Radio, M. Bellemare a déclaré qu'il semblait bien que Rodri-

gue Biron ait reçu un plat de lentilles pour dégrader la scène en faveur d'un Parti conservateur du Québec qui serait, à son avis, dirigé par Marcel Masse. Il ajouta que M. Biron n'était pas un homme du peuple, mais un homme de la haute, à la hauteur de sa barbe.

M. Bellemare a demandé aux militants de sa circonscription de lui accorder un mois de réflexion avant de déterminer son avenir politique.

D'autre part, Fabien Roy a envoyé un message au député unioniste de Johnson, dénonçant le sabordage de l'Union nationale par son chef, Rodrigue Biron.



Le député de Bellechasse, Bertrand Goulet, à gauche, s'est rallié à Rodrigue Biron.

L'un des avions disparus est retrouvé: 2 morts

par Roch DESGAGNE

Au cinquième jour de recherches intenses, l'équipage d'un Buffalo de l'escadrille 424 des Forces canadiennes de Trenton, en Ontario, a repéré, vers 9h hier matin, l'hydravion disparu il y a huit jours, dans la région de Rivière-à-Pierre, dans le comté de Portneuf, à une quarantaine de milles au nord-ouest de Québec.

Les cadavres des deux occupants, le pilote Conrad Goyette, 40 ans, de Rivière-à-Pierre, et Gisèle Boisvert, 25 ans, de Québec, ont été récupérés en fin d'avant-midi hier et transportés à la morgue de Québec pour identification.

Le petit avion Cessna s'est abîmé en flanc d'une montagne escarpée, à une dizaine de milles de Rivière-à-

Pierre, le long du chemin de fer. L'appareil est tombé non loin d'un ancien poste d'arrêt du train appelé Talbot, et servant d'abri aux chasseurs nombreux à cette période-ci de l'année dans ce territoire du parc des Laurentides.

Au moment de l'accident, le pilote se dirigeait vers la base d'hydravions de Saint-Augustin, a-t-on présumé. La

tragédie se serait produite samedi après-midi, le 20 octobre, peu de temps après le départ de l'appareil de Lac-Edouard, au nord de la région de Portneuf.

Selon des chasseurs qui ont vu ou entendu passer l'avion, il faisait passablement mauvais à ce moment. Vendredi et samedi, les observations des équipages de recherche furent compliquées par la neige sur les hauteurs du territoire fort accidenté.

Ce n'est que mardi dernier que la disparition fut signalée à la Sûreté du Québec par Mme Réjeanne Bouchard-Goyette, qui avait d'abord pensé que son mari prolongeait son excursion de chasse. Le mauvais temps et le brouillard avait d'ailleurs retardé le départ de l'hydravion de Lac-Edouard. En fin de semaine dernière, Air Citadelle avait transmis un message à Mme Goyette de ne pas attendre son mari samedi.

Pendant tout le temps des recherches, on espérait retrouver le pilote en vie, car il disposait d'équipement et de moyens de survie.

Dix appareils et 60 hommes

De mercredi à hier, des recherches menées conjointement par les Forces canadiennes et la Sûreté du Québec ont mobilisé plus de 60 chercheurs et une dizaine d'appareils de survol.

Au plus fort des manoeuvres, les chercheurs étaient équipés de deux hélicoptères de Trenton, un autre de la base de Bagotville, un quatrième de la Sûreté du Québec et un cinquième de la garde côtière.

Des équipages de spécialistes en

repérage et en sauvetage des Forces canadiennes ont également participé activement aux recherches à bord de cinq autres appareils: un Hercules et un Buffalo de la base de Trenton, et trois de type Otter de la réserve à Saint-Hubert.

En tout, les capitaines Jean-Louis Cauchon et Bruce McKay, des escadrilles de transport et sauvetage de Trenton, disposaient de 55 militaires de Trenton, de Saint-Hubert, de Valcartier et de Bagotville, auxquels se sont joints des hommes de la SQ et de la garde côtière.

Le caporal André Fillion, de la SQ de Saint-Raymond, a dirigé les manoeuvres en collaboration avec les agents Clément Léveillé, de l'unité d'urgence à Québec et de l'enquêteur Jean-Marc Martel, de l'escouade des crimes contre la personne.

Pendant cinq longues et laborieuses journées, les équipages ont quadrillé un territoire de 2.000 milles carrés s'étendant de La Tuque jusqu'au Saint-Laurent. Sur terre, toutes les nombreuses informations étaient vérifiées par des enquêteurs qui rencontraient surtout des chasseurs grâce aux hélicoptères.

Territoire très difficile

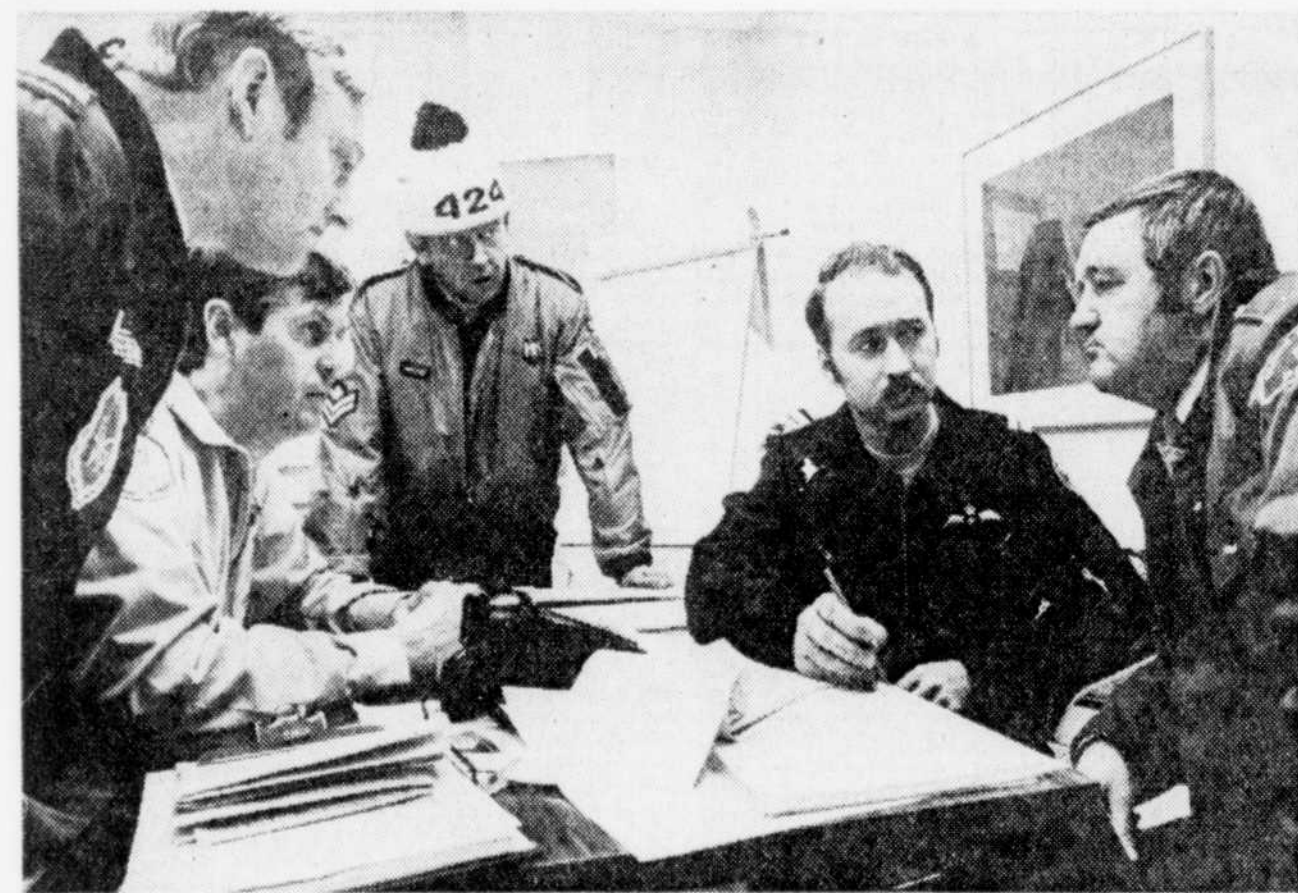
Hier matin, les recherches furent concentrées dans un rayon de 25 milles, territoire au centre duquel le petit avion a été finalement aperçu, à flanc de montagne. Les appareils volaient à environ 500 pieds d'altitude au cours de leurs manoeuvres.

Mais les opérations furent grandement compliquées par la topographie très accidentée du territoire et la densité de la forêt. "C'est le pire endroit que je connaisse à part les Rocheuses", indiquait le capitaine Bruce McKay de Trenton, expliquant que les appareils pouvaient difficilement survoler certains endroits escarpés.

Recherches toujours vaines

D'autres recherches effectuées par six équipages des Forces canadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard, pour retracer un avion Cessna piloté par M. Roger Baril, 52 ans, de Hauterive, se sont avérées vaines jusqu'ici. Les manoeuvres de repérage se poursuivent depuis jeudi dernier au-dessus du fleuve Saint-Laurent.

Seul à bord de l'avion, le pilote avait quitté Rivière-du-Loup en direction de la Côte-Nord, mardi.



Le capitaine Cauchon et l'agent Léveillé, à droite, font le point à la rentrée des équipages, samedi, à l'aéroport de Sainte-Foy.

ATTENTION - ATTENTION

GENS DES REGIONS DE MEGANTIC ET DE LA BEAUCHE

Nous serons au Centre d'Achats Frontenac à Thetford Mines les 1er et 2 novembre de 10h à 21h, et le samedi 3 novembre de 10h à 17h.

ACHETONS PIÈCES D'OR, D'ARGENT ET BILLETS ANCIENS. PAYONS COMPTANT EN ARGENT.

Le Géant de l'Argent

■ Ce soir, à 19h30, au Y.W.C.A., 855 Holland, Prière-Secours tiendra une rencontre d'information. Tél.: 681-4144

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
873, 1e av. Lincelles, Québec

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer **647-3333** et vous abonner au journal **LE SOLEIL**

ABATTOIRS — SALAISONS — CHARCUTERIES — FROMAGERIES — etc.

VINYLE PROVINCIAL INC.
(514) 674-9822
266, Père-Grénier, Québec
(418) 529-5448 — 529-8953 — 849-6696

Seul distributeur exclusif **GALMAS VINYLE** pour la province de Québec, Plafonds, murs, planchers et autres.

SPECIAL JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE
GALMAS: \$1⁰⁰ pl. ca.
B.B.L. 523 ou ARMODUR: \$1⁰⁰ pl. ca.

Ces deux produits sont acceptés par les inspecteurs des gouvernements fédéral et provincial. Ces produits sont F.O.B. Québec.

Complétez ce coupon pour informations supplémentaires

VINYLE PROVINCIAL INC.
266, Père-Grénier, Québec

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

La maison de la semaine

Comté Charlevoix
Baie St-Paul, maison canadienne, 1 1/2 étage, exceptionnelle, grand terrain avec vue extraordinaire sur le fleuve, intérieur de luxe.

Louise B. Paquet - 1-418-435-6221

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.
1121 Chemin Ste-Foy
683-2103
L'immeuble partout au Canada

Provincial SUPERLOTO	Les détenteurs de billets se terminant par:				PROCHAIN TIRAGE: 25 NOVEMBRE 79
	TIRAGE 28-10-79	709191	09191	9191	
NUMÉROS GAGNANTS	4709191	693746	93746	3746	746
\$1,000,000	9693746	226987	26987	6987	987
	5226987	065534	65534	5534	534
	5065534	776260	76260	6260	260
	7776260	GAGNENT \$10,000	GAGNENT \$1,000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$25
LOTS-BONIS \$100,000 (numéros non décomposables)	Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN		Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Barré, Montréal H2L 4N5.		Chaque billet est valide pour 2 tirages.
	972G611	158H005	736H757	820H824	811K194
					Vérifiez les vôtres

Ce sont les partisans qui décideront (Biron)

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Ce seront les partisans de l'Union nationale, et eux seuls, qui vont décider de la participation de ce parti à la mise sur pied d'une nouvelle formation politique de droite, et selon quelles modalités.

Cette décision sera prise le 24 novembre à l'occasion d'un congrès de l'UN, qui sera tenu à Québec.

En apportant cette précision, hier, à Rivière-du-Loup, alors qu'il s'adressait aux quelque 280 convives d'un déjeuner d'information régionale, le chef du parti, M. Rodrigue Biron, a déclaré "qu'il est donc faux, archifaux, comme l'ont rapporté ou interprété certains média d'information, qu'il voulait saborder l'Union nationale".

Goulet se rallie

M. Biron avait à ses côtés le député

de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, qui a réitéré sa confiance au chef de l'UN, et qui s'est dit d'accord avec la formation d'un parti provincial regroupant la droite, même s'il a différé un moment d'opinion sur la façon dont "ça s'est fait jusqu'ici".

A son avis, il fallait beaucoup de courage au chef de l'UN, M. Biron, pour remettre lui-même ainsi en question le nom, le programme et le leadership d'un parti qui a marqué la

vie politique québécoise pendant 40 ans.

Appel à Bellemare

Le député de Bellechasse a d'autre part lancé à son collègue de Johnson, M. Maurice Bellemare, un pressant appel d'imiter son geste de confiance à l'endroit de M. Rodrigue Biron et de l'Union nationale.

A celui qui l'a amené à ce parti, il a demandé à son tour de venir reprendre son siège au caucus de l'Union nationale, demain matin, et discuter comment ce parti peut prendre la direction de la nouvelle formation politique de droite.

Pour sa part, il a ajouté qu'il s'excusera, ce soir, auprès des militants de sa circonscription pour son manque de confiance envers la fidélité des partisans de l'UN, dans le reste de la province.

Un choix démocratique

Quant à M. Biron, il a remarqué que l'avenir de l'UN n'était pas une décision restreinte au chef ou à l'exécutif du parti.

Personnellement, il n'a aucunement l'intention de renouveler l'expérience de son prédécesseur, M. Gabriel Loubier. C'est de façon la plus démocratique possible, après avoir été consulté, que les militants de l'UN auront entièrement le choix de conserver ou non le nom de l'UN.

C'est ce qu'ils pourront maintenant faire en ayant une représentation majoritaire et plus forte que tous les autres, lors de l'assemblée de fondation de la nouvelle formation politique, en septembre 1980.

Un défi d'aller plus loin

Selon M. Biron, il s'agit de relever un défi, celui d'aller plus loin que ne pouvait l'espérer l'UN seule, dans la nécessité de regrouper les forces de droite, pour remettre de l'ordre dans la situation économique actuelle et

mettre fin au régime des chefs syndicaux, qui tiennent en otage les malades, les étudiants et les personnes âgées".

Le chef de l'UN a dit qu'après le référendum, il veut mettre de côté pour au moins quelques années la question constitutionnelle, dont il est tanné comme tout le monde. "Je veux parler d'économie et de solutions au chômage", a-t-il ajouté, et cela dans un regroupement de la droite et du petit peuple ordinaire qui réclament une baisse des taxes, le développement des petites et moyennes entreprises, la diminution du chômage, le rejet de l'avortement, celui des nationalisa-

tions comme celle de l'Asbestos, et revendiquent plutôt une politique familiale.

Rencontre avec Murray

Quant à sa rencontre qui devait avoir lieu, hier soir, à Québec, avec le représentant du premier ministre Clark, M. Biron a dit qu'il entendait discuter avec le sénateur Lowell Murray des moyens d'éviter une division des forces de droite. Il y a plutôt lieu d'en venir à des ententes de collaboration qui permettent la formation, au niveau provincial, d'un parti conservateur moderne et à l'image des citoyens ordinaires du Québec.



Le député de Bellechasse, Bertrand Goulet, à gauche, s'est rallié à Rodrigue Biron.

Bellemare restera député de l'UN jusqu'au congrès

ACTON VALE (d'après PC) — Le député de Johnson, M. Maurice Bellemare, compte demeurer député de l'Union nationale jusqu'à la tenue du congrès de son parti annoncé pour le 24 novembre à Québec; si les membres de l'exécutif sabordaient alors le parti, le vieux lion quitterait son siège, tout en continuant de se réclamer de l'Union nationale.

Le député a fait cette déclaration, hier, à Acton Vale, devant 500 de ses partisans, à qui il a répété qu'il ne reconnaît plus Rodrigue Biron comme son chef.

D'une interview exclusive à Nouvelles Télé-Radio, M. Bellemare a déclaré qu'il semblait bien que Rodri-

gue Biron ait reçu un plat de lentilles pour dégager la scène en faveur d'un Parti conservateur du Québec qui serait, à son avis, dirigé par Marcel Masse. Il ajouta que M. Biron n'était pas un homme du peuple, mais un homme de la haute, à la hauteur de sa barbe.

M. Bellemare a demandé aux militants de sa circonscription de lui accorder un mois de réflexion avant de déterminer son avenir politique.

D'autre part, Fabien Roy a envoyé un message au député unioniste de Johnson, dénonçant le sabotage de l'Union nationale par son chef, Rodrigue Biron.

L'un des avions disparus est retrouvé: 2 morts

par Roch DESGAGNE

Au cinquième jour de recherches intensives, l'équipage d'un Buffalo de l'escadron 424 des Forces canadiennes de Trenton, en Ontario, a repéré, vers 9h hier matin, l'hydravion disparu il y a huit jours, dans la région de Rivière-à-Pierre, dans le comté de Portneuf, à une quarantaine de milles au nord-ouest de Québec.

Les cadavres des deux occupants, le pilote Conrad Goyette, 40 ans, de Rivière-à-Pierre, et Gisèle Boisvert, 25 ans, de Québec, ont été récupérés en fin d'avant-midi hier et transportés à la morgue de Québec pour identification.

Le petit avion Cessna s'est abîmé en flanc d'une montagne escarpée, à une dizaine de milles de Rivière-à-

Pierre, le long du chemin de fer. L'appareil est tombé non loin d'un ancien poste d'arrêt du train appelé Talbot, et servant d'abri aux chasseurs nombreux à cette période-ci de l'année dans ce territoire du parc des Laurentides.

Au moment de l'accident, le pilote se dirigeait vers la base d'hydravions de Saint-Augustin, a-t-on présumé. La

tragédie se serait produite samedi après-midi, le 20 octobre, peu de temps après le départ de l'appareil de Lac-Edouard, au nord de la région de Portneuf.

Selon des chasseurs qui ont vu ou entendu passer l'avion, il faisait passablement mauvais à ce moment. Vendredi et samedi, les observations des équipages de recherche furent compliquées par la neige sur les hauteurs du territoire fort accidenté.

Ce n'est que mardi dernier que la disparition fut signalée à la Sûreté du Québec par Mme Réjeanne Bouchard-Goyette, qui avait d'abord pensé que son mari prolongeait son excursion de chasse. Le mauvais temps et le brouillard avait d'ailleurs retardé le départ de l'hydravion de Lac-Edouard. En fin de semaine dernière, Air Citadelle avait transmis un message à Mme Goyette de ne pas attendre son mari samedi.

Pendant tout le temps des recherches, on espérait retrouver le pilote en vie, car il disposait d'équipement et de moyens de survie.

Dix appareils et 60 hommes

De mercredi à hier, des recherches menées conjointement par les Forces canadiennes et la Sûreté du Québec ont mobilisé plus de 60 chercheurs et une dizaine d'appareils de survol.

Au plus fort des manoeuvres, les chercheurs étaient équipés de deux hélicoptères de Trenton, un autre de la base de Bagotville, un quatrième de la Sûreté du Québec et un cinquième de la garde côtière.

Des équipages de spécialistes en

repérage et en sauvetage des Forces canadiennes ont également participé activement aux recherches à bord de cinq autres appareils: un Hercules et un Buffalo de la base de Trenton, et trois de type Otter de la réserve à Saint-Hubert.

En tout, les capitaines Jean-Louis Cauchon et Bruce McKay, des escadrons de transport et sauvetage de Trenton, disposaient de 55 militaires de Trenton, de Saint-Hubert, de Valcartier et de Bagotville, auxquels se sont joints des hommes de la SQ et de la garde côtière.

Le caporal André Fillion, de la SQ de Saint-Raymond, a dirigé les manoeuvres en collaboration avec les agents Clément Léveillé, de l'unité d'urgence à Québec et de l'enquêteur Jean-Marc Martel, de l'escouade des crimes contre la personne.

Pendant cinq longues et laborieuses journées, les équipages ont quadrillé un territoire de 2,000 milles carrés s'étendant de La Tuque jusqu'au Saint-Laurent. Sur terre, toutes les nombreuses informations étaient vérifiées par des enquêteurs qui rencontraient surtout des chasseurs grâce aux hélicoptères.

Territoire très difficile

Hier matin, les recherches furent concentrées dans un rayon de 25 milles, territoire au centre duquel le petit avion a été finalement aperçu, à flanc de montagne. Les appareils volaient à environ 500 pieds d'altitude au cours de leurs manoeuvres.

Mais les opérations furent grandement compliquées par la topographie très accidentée du territoire et la densité de la forêt. "C'est le pire endroit que je connaisse à part les Rocheuses", indiquait le capitaine Bruce McKay de Trenton, expliquant que les appareils pouvaient difficilement survoler certains endroits escarpés.

Recherches toujours vaines

D'autres recherches effectuées par six équipages des Forces canadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard, pour retracer un avion Cessna piloté par M. Roger Baril, 52 ans, de Hauterive, se sont avérées vaines jusqu'ici. Les manoeuvres de repérage se poursuivent depuis jeudi dernier au-dessus du fleuve Saint-Laurent.

Seul à bord de l'avion, le pilote avait quitté Rivière-du-Loup en direction de la Côte-Nord, mardi.



Le capitaine Cauchon et l'agent Léveillé, à droite, font le point à la rentrée des équipages, samedi, à l'aéroport de Sainte-Foy.

ATTENTION - ATTENTION

GENS DES REGIONS DE MEGANTIC ET DE LA BEUCE

Nous serons au Centre d'Achats Frontenac à Theford Mines les 1er et 2 novembre de 10h à 21h, et le samedi 3 novembre de 10h à 17h.

ACHETONS PIÈCES D'OR, D'ARGENT ET BILLETS ANCIENS. PAYONS COMPTANT EN ARGENT.

Le Géant de l'Argent

■ Ce soir, à 19h30, au Y.W.C.A., 855 Holland, Prière-Secours tiendra une rencontre d'information. Tél.: 681-4144

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
873, 3e av., Limoilou, Québec

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer
647-3333
et vous abonner au journal

LE SOLEIL

ABATTOIRS — SALAISONS — CHARCUTERIES — FROMAGERIES — etc.

VINYLE PROVINCIAL INC.
(514) 674-9822
266, Père-Grenier, Québec
(418) 529-5448 — 529-8963 — 849-6696

Seul distributeur exclusif pour la province de Québec.

GALMAS VINYLE Plafonds, murs, planchers et autres.

SPECIAL JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE
GALMAS: \$1⁰⁰ pl. ca.
B.B.L. 523 ou ARMODUR: \$1⁰⁰ pl. ca.

Ces deux produits sont acceptés par les inspecteurs des gouvernements fédéral et provincial. Ces produits sont F.O.B. Québec.

Complétez ce coupon pour informations supplémentaires

VINYLE PROVINCIAL INC. 065
266, Père-Grenier, Québec

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

La maison de la semaine

Comté Charlevoix
Baie St-Paul, maison canadienne, 1 1/2 étage, exceptionnelle, grand terrain avec vue extraordinaire sur le fleuve, intérieur de luxe.

Louise B. Paquet - 1-418-435-6221

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.
1121 Chemin Ste-Foy
683-2103
L'immeuble partout au Canada

TIRAGE	Les détenteurs de billets se terminant par:					PROCHAIN TIRAGE: 26 NOVEMBRE 79
	709191	09191	9191	191		
4709191	693746	93746	3746	746		Chaque billet est valide pour 2 tirages. Vérifiez les vôtres
9693746	226987	26987	6987	987		
5226987	065534	65534	5534	534		
5065534	776260	76260	6260	260		
7776260	GAGNENT \$10,000	GAGNENT \$1,000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$25		
Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.						Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Bert, Montréal H2L 4N5.
LOTS-BONIS \$100,000 (numéros non décomposables)						
		972G611	158H005	736H757	820H824	811K194

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Le maire de Rivière-du-Loup contesté



M. Rosaire Ouellet, maire de Price

Price: un cinquième mandat sollicité

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La municipalité de Price connaîtra des élections dimanche prochain. Le maire sortant, M. Rosaire Ouellet, qui est également président de la Conférence municipale de l'Est du Québec, sollicitera alors un 5e mandat, alors qu'il aura comme adversaire M. Bertrand Dupont, surintendant de la compagnie Price, qui est un nouveau venu sur la scène municipale. Au cours des quatre élections précédentes à la mairie, M. Ouellet a toujours eu de l'opposition, mais a remporté les élections avec des majorités variant entre 350 et 996 voix, ce que l'on peut qualifier de confortable dans cette petite municipalité.

Deux postes de conseiller sont également soumis à l'élection, soit le siège no 1, où M. Jean-Yves Chouinard, qui termine un premier mandat, fera la lutte à M. Eugène Chassé, un menuisier qui a déjà été conseiller municipal.

Au siège no 4, M. Gédard Desrosiers, qui est conseiller municipal à Price depuis 27 ans, voit son siège contesté par M. Gérard Larouche, employé de la compagnie Price.

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Contrairement aux mandats précédents qui lui ont été accordés sans opposition, le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, devra soutenir une élection municipale, dimanche prochain, alors qu'un candidat de dernière heure, M. Michel Simard, professeur et ex-président du cégep de Rivière-du-Loup, a posé sa candidature à la mairie.

Il y aura également élection au siège de Saint-Ludger occupé par M. Marcel Saint-Pierre, conseiller de la Main-d'oeuvre, et qui sera contesté par un candidat féminin, Mme Georgette Saindon, ménagère.

Par contre, deux conseillers sortants, MM. Jean-Léon Marquis, au quartier de Saint-Patrice, et Jean-Louis Deschênes, au quartier Saint-François-Xavier, ont été réélus sans opposition.

Au quartier nord, M. Gilbert Perron, conseiller en orientation, remplacera M. Gilbert Pelletier. Il en sera de même au quartier centre, où M. Marc Jean a été élu remplaçant de M. Guy Daigle, et Mme Marcelle Pelletier, travailleuse sociale, à la place de M. Hubert Bédard, au quartier Thibaud.

Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles

La mise en nomination ne sera faite qu'aujourd'hui.

Saint-Antoine

M. Claude Bélanger a accédé à la mairie en remplacement de M. Gérard Dionne qui n'a pas sollicité un nouveau mandat pour cause de santé. Deux conseillers sortants ont été réélus sans opposition, soit MM. Eugène Larochelle et Gilles Dubé. M. Camille Guérette a accédé au siège laissé vacant par M. Raymond Gamache et M. Adrien Rousseau au siège 6 laissé libre par M. Claude Bélanger. Les conseillers restant en fonction seront MM. Réal Bossé et Charles Chouinard.

Saint-Arsène

Il y aura élection à la mairie et aux trois postes de conseillers venant à terme. Le maire Lucien Dumont aura comme opposant M. Léopold Pelletier, tandis que le conseiller Marcel Lajoie aura son siège contesté par M. Réal

Gagnon et M. Paul-Eugène Michaud, par M. Pierre Bérubé. Au siège 3 laissé libre par M. Donat Mcrneau, l'élection aura lieu entre MM. Gérard Beaulieu et Arsène Roy. Les trois conseillers restant en fonction seront MM. Marcel Dubé, Léopold Pelletier et Claude Bérubé.

Saint-Clément

Le maire Roger Caron a été réélu sans subir d'opposition, de même que les conseillers Jean-Patrice Belzile, Marcel Turcotte et Antoine Caron. Le conseil sera complet avec MM. Yvon Gauvin, Mario April et Richard Denis, qui restent en fonction.

Cyprien

Le Dr Paul Coulombe a été réélu maire sans opposition de même que trois nouveaux conseillers, soit M. Rino Dubé qui succédera à M. Lauréat Caron, M. Jean-Yves Denis élu au siège de M. Aurélien Binet, et M. Gaétan Emond qui a accédé au siège 5 inoccupé. Les conseillers restant en fonction seront MM. Jean-Baptiste Malenfant, Jean-Louis Roy et Gleason Labrie.

Saint-Ephrane

M. Robert Chouinard a accédé à la mairie laissée vacante par M. Gérard Chouinard. Il va cependant y avoir élection à deux sièges de conseillers, soit au siège 2 où M. Patrice Perrault aura comme opposant M. Laurier Michaud, et au siège 3 où M. André Thériault devra affronter M. Georges Rousseau. Quatre nouveaux conseillers ont accédé au conseil sans subir d'opposition. Ce sont M. Jean-Paul Tardif élu au siège de M. Alain Lebel, Mme Noëlla Lebel qui remplacera Mme Georgette Jalbert, M. Daniel Thériault qui a accédé au siège de M. Pierre Thériault, et Mme Charlaïne Bélanger au siège de Mme Marcella Bergeron.

Saint-Hubert

Il y aura élection à la mairie et à deux postes de conseillers. Le maire Aurèle Michaud devra affronter M. Lionel Beaulieu, et au siège 1, M. Claude Morel aura comme opposant M. Nelson Lavoie, tandis que M. Sylvio Dumont devra défendre le siège 2 contre M. Raynald Dumont. Par contre, M. Réal Malenfant a été réélu sans opposition. Les trois conseillers restant en fonction seront MM. Louis-

Philippe Thériault, Normand Beaulieu et Roger Bélanger.

L'Isle-Verte village

Le maire Georges Dubé a été réélu, de même que le conseiller Viateur Caron. Aux sièges laissés vacants, M. Denis Côté a remplacé M. Louis-Paul Côté, M. Pierre-Paul Gagnon a succédé à M. Hervé Bélanger, M. Gérard Pelletier a été élu au siège de M. Jean-Guy Pelletier, M. Romuald Dionne à celui de M. Fernand Côté, et Mme Odette L. Côté à celui de M. Paul-Emile Dubé.

Saint-Jean-de-Dieu

Le maire Réal Sénéchal a été élu sans opposition, de même que les conseillers Jules Marquis et Marcel Bélanger. M. Emilio Rioux a accédé au siège 4 laissé vacant par M. Henri Bélanger. Les trois conseillers restant en fonction seront MM. Charles Rioux, Laurent Sénéchal et Denis Belzile.

Saint-Patrice

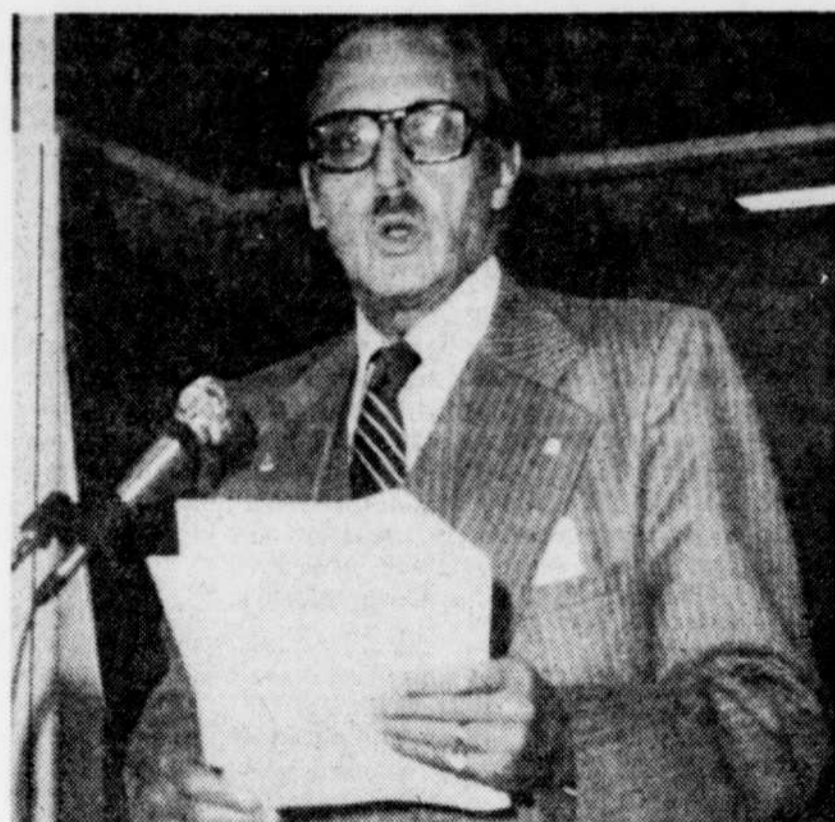
A l'instar du maire Lucien Gagnon, tous les conseillers ont été réélus sans subir d'opposition, soit MM. Gilles Belzile, Gaston Dionne, Jos Dionne, Gérard Malenfant, Réjean Raymond et David Lévesque.

Saint-Paul-de-la-Croix

Il y aura élection à la mairie, alors que le maire Roméo Dubé aura M. Mathieu Boucher comme adversaire. Par contre, les conseillers Régis Dubé

et Albert Pelletier ont été réélus sans opposition et Mme Léonne Pelletier a accédé au siège 6 laissé vacant par M.

Louis Ouellet. Les conseillers Ghyslain Ouellet, Sarto Boucher et Georges Dion restent membres du conseil.



Le Dr Yves Godbout, maire de Rivière-du-Loup, devra défendre son poste.

Dans Témiscouata, une seule élection à tous les postes

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — L'élection la plus contestée du comté municipal de Témiscouata aura lieu dans la municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, où le préfet du comté, M. Alonzo Lemay, fera face à un opposant, tout comme les trois conseillers sortants.

A la mairie, le préfet Alonzo Lemay aura comme adversaire M. Charles Laliberté. Les trois conseillers sortants, MM. Jean-Guy Desrosiers, Florent Sirois et Henri Bellavance feront face aux candidats suivants: MM. Léopold Lévesque, Armand Damboise et Edmond Durepos. Au siège no 5 laissé vacant par M. Fernand Morin, deux candidats de sexe féminin s'affronteront, soit Claudette Ouellette et Lorraine Bossé. MM. Adrien Kennedy et René Roy restent en fonction.

Saint-Elzéar

Le maire Robert Massé a été réélu sans opposition, de même que le conseiller Adéodat Fortin au siège no 6. Par contre, au siège no 1, M.

Armand Thibault a remplacé M. Jean-Claude Beaulieu, et M. Christian Castonguay a succédé à M. Richard Ouellet au siège no 2. MM. Hermidas Binet, Fernand Blier et Raoul Deschênes compléteront le conseil.

Saint-Benoît de Packington

M. J.-Paul Beaulieu a été élu maire, en remplacement de M. Jean-Roch Soucy, qui a laissé le poste vacant. Mais il y aura élection au siège no 5 entre MM. Jean-Louis Dubé et Jeannot Thériault. Au siège no 4, M. Claude Landry a remplacé M. Jean-Paul Beaulieu et M. Irénée Michaud a été réélu au siège no 2. Les autres conseillers sont MM. Benoît Dubé, Guido Lévesque et Etienne Moreau.

Saint-Eusèbe

M. Bertrand a accédé à la mairie en remplacement de M. Gilles Bossé, qui ne s'est pas représenté. Aux postes de conseillers, M. Gilbert-Yvon Beaulieu a remplacé M. Lionel Lemieux au siège no 2, M. André Pellerin a succédé à M. Raoul Ouellet au siège no 3 et M. Léopold Roy

a été réélu sans opposition au siège no 6. Un poste restera vacant et MM. Roméo Deschamps et Charles-Edouard Deschamps resteront en fonction.

Saint-Louis-du-Ha-Ha!

Le maire Ludger Marquis a été réélu sans subir d'opposition. Il y aura cependant élection au siège no 1, où le conseiller Rosario Bélanger affrontera Raynald Dancuise, et au siège no 2, où M. Raymond Pelletier aura comme opposant le Dr Claude Brillant. M. Raoul Collin a accédé au siège no 6 laissé vacant par M. Armand Lavoie. MM. Thomas Lavoie et Apollinaire Dubé restent en fonction.

Saint-Honoré

Le maire Onil Morin a été réélu sans subir d'opposition, de même que les conseillers Roland Saint-Pierre et Adéard Després. M. Fernand Gauvin a été élu au siège no 2 laissé vacant par M. Régent Dubé. Le conseil sera au complet avec les conseillers Alphonse Lavoie, Albert Lavoie et Léonard

Fondée en 1971, Fermont vote pour la première fois

Fondée par la compagnie minière Québec-Cartier et inaugurée officiellement le 8 juillet 1971 par le ministre Claude Simard, la ville minière de Fermont n'a jamais encore été administrée par des représentants du peuple élus au suffrage universel. Cette ville de 5,000 habitants était, jusqu'à ces derniers jours, administrée par une

équipe formée de membres désignés par la compagnie Québec-Cartier et nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les 1,700 électeurs de Fermont auront à choisir entre le "maire" sortant, Claude Ménard, et M. Paul Chouzenoux.

De leur côté, les "conseillers" sortants Richard Cassista et Richard Bowman affronteront, respectivement, Cyrille Leblanc et Margo Bouchard. Normande Pinard et Pierre Menier se disputeront un troisième siège tandis que le "conseiller" sortant, Jean-Paul Normand, a été élu par acclamation.

"La Beauté, notre péché mignon"

SPÉCIAL DE NOVEMBRE
Soins NELLY DE VUYST

Bull Mask rég.: \$25.00
SPÉCIAL: \$18.00

Keratolyse rég.: \$23.00
SPÉCIAL: \$17.00

RABAIS DE 15% accordé sur tout achat de produits NELLY DE VUYST d'une valeur minimum de \$15.00

Examen de la peau **GRATUIT**

Prenez le temps d'être belle. Prenez rendez-vous avec:

La Joconde
institut de beauté

AU SOUS-SOL DE PLAZA LAVAL
2750, CHEMIN STE-FOY
TEL.: 658-0343

norman

Notre suggestion cette semaine:

un ensemble en ratine veloutée, pour la peau délicate de bébé, avec fines broderies au buste et pantouffles assorties. Jaune ou rose, 6, 9, 12 mois. **22.00**

Dites: portez à mon compte

notre département
cadeaux pour bébé

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:

vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

• mail st-roch • place laurier •
• place fleur de lys • galeries chagnon •

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	4	18	25	26	36
6 SUR 6	0	\$153,941.00		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A L'ISSUE 6	
5 SUR 6	86	\$1,611.00		13	
4 SUR 6	4146	\$2.80		VENTES TOTALES	
5 SUR 6+	2	\$46,182.50		\$1,603,552	
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					
935J595	729G179	167J229	125J553	932J114	
811J075	803G269	830J891	638J633	134G579	
949F170	265G437	606J735	415F894	806H713	
581F812	247F734	886H525	641F893	181F168	
976H165	432F059	655J596	939H830	491G523	

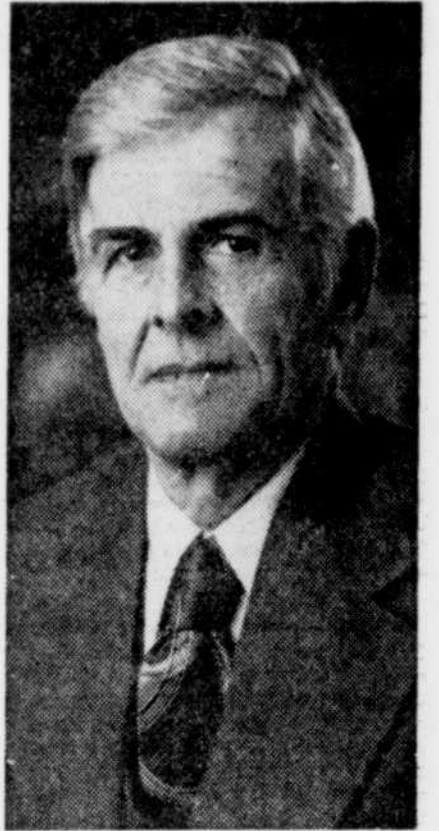
GROS LOT
\$298,000
MINIMUM VENDREDI

LOTS-BONIS
\$10,000
(numéros non décomposables)

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Beaucoup de réélus à l'est de Québec



M. Roland Lavoie, maire de Boischatel.

Sainte-Famille (I.O.)

M. Yvon Deblois est réélu maire de Sainte-Famille sur l'île d'Orléans, pour un troisième mandat. M. Jean-Victor Lachance est également réélu au siège no 6. Mme Pierrette Premont sera la première femme à occuper un poste de conseiller depuis la fondation de la municipalité de Sainte-Famille. Elle remplace M. Jean-Claude Premont au siège no 5, qui a décidé de ne plus briguer les suffrages. Enfin, M. André Faucher remplace M. Jean-Pierre Asselin, conseiller sortant au siège no 4, ce dernier ayant décidé de ne plus se présenter.

Saint-Tite-des-Caps

Il n'y aura pas d'élection à la municipalité de Saint-Tite-des-Caps. M. Ghislain Ducloux au siège no 3 et M. Rosaire Lachance au siège no 1 ont été réélus sans opposition. En ce qui a trait au siège no 5 qui était vacant avant la mise en candidature, il a été comblé par M. Claude Crépeault et ce, sans opposition.

Saint-Pierre (I.O.)

M. André Ferland a été réélu maire de Saint-Pierre sur l'île d'Orléans sans opposition pour un deuxième mandat. Ont été réélus sans opposition aux sièges no 6 et no 4, MM. Raymond Perreault et Charles Roberge. Comme M. Donald Laraby,

conseiller sortant au siège no 1, a décidé de ne plus se présenter, il sera remplacé par M. Louis Aubin.

Saint-Laurent (I.O.)

Le maire sortant M. Gratien Chabot a été réélu pour un deuxième mandat à la municipalité de Saint-Laurent sur l'île d'Orléans et ce, sans opposition. Par contre, il y a lutte aux trois sièges de conseiller: au siège no 4 entre le conseiller sortant M. Henri Rouleau et Mme Rita Robitaille, au siège no 5 entre M. Marius Lachance et M. Claude Roberge, puisque le conseiller sortant M. Maurice Vaillancourt a décidé de ne plus briguer les suffrages au municipal et finalement au siège no 6 entre le conseiller sortant M. Charles-Henri Lachance et M. Raymond Leclerc.

Saint-Joachim

M. Gaston Gagnon a été réélu maire de la municipalité de Saint-Joachim hier pour un quatrième mandat et ce, sans opposition. On sait que M. Gagnon est également préfet de comté. M. Jean-Yves Guillemette au siège no 5 et M. Victorin Racine au siège no 6 ont été réélus sans opposition. Pour ce qui est du siège no 4 qui était vacant avant la mise en candidature, c'est M. Gilles Tremblay qui le comblera.

Saint-Jean (I.O.)

Deux nouveaux membres feront partie du conseil municipal de Saint-Jean sur l'île d'Orléans à la suite du départ de M. Jean-Paul Gosselin au siège no 2 qui sera remplacé par M. Raymond Turcotte et celui de M. Roger Marcoux au siège no 4 qui sera remplacé par M. Jean-Robert Hébert.

Saint-Férol-les-Neiges

Il n'y avait mise en candidature qu'à deux postes de conseiller à la municipalité de Saint-Férol-les-Neiges. Les conseillers sortants M. Raymond Drouin au siège no 2 et M. Eugène Lachance au siège no 6 ont été réélus sans opposition.

Boischatel

Il n'y aura pas d'élection le 4 novembre à la municipalité de Boischatel. Le maire sortant M. Roland Lavoie a été réélu pour un sixième mandat et ce, sans opposition. On sait que M. Lavoie avait été conseiller de 1965 à 1967. Pour ce qui est des trois conseillers sortants, M. Luc Harvey au

siège no 4, M. Raymond Lefebvre au siège no 5 et M. Marc Huot au siège no 6, ils ont tous été réélus sans opposition.

Ange-Gardien

Le maire sortant M. Ulric Fecteau a été réélu sans opposition pour un deuxième mandat à la municipalité d'Ange-Gardien. M. Gérard Miotto a été réélu au siège no 2. Comme M. Georges Pouliot au siège no 3 avait décidé de ne plus briguer les suffrages, il a été remplacé par M. Denis Laberge. M. Gaëtan Letarte, nouveau venu sur la scène municipale, occupera le siège no 1 laissé vacant par M. Fernand Gariépy qui a décidé de ne plus se présenter.

Beaupré

Beaucoup de changements au conseil municipal de Beaupré. Le maire sortant M. Lucien Gauthier devra faire face à trois adversaires pour les élections du 4 novembre, soit MM. Gilles Bédard, Jean-Paul Godin et Elphège Renaud. Pour leur part, les

six conseillers sortants ont tous décidé de ne plus briguer les suffrages au municipal. Les nouveaux venus ont été élus dès la mise en candidature hier; il s'agit de M. Henri Cloutier au siège no 2, de M. Réal Tremblay au siège no 4 et de Mme Mariette Racine au siège no 6. Il y aura lutte au siège no 1 entre M. Jean-Robert Fortin et M. Jean-Donat Boily. Au siège no 3, M. Pierre Bolduc fera face à M. Gérard Tremblay et au siège no 5, M. Michel Leclerc aura comme adversaire M. Jean-Marc Majeau.

Beaulieu (I.O.)

La municipalité de Beaulieu sur l'île d'Orléans sera dirigée par un nouveau maire, M. Bernard Dagenais. Il occupait auparavant le poste de conseiller où il sera remplacé par M. Gaston Dusseault qui terminera le mandat. Ont été réélus sans opposition, Mme Cécile Larouche au siège no 5 et M. Tommy O'Donnell au siège no 6. M. Marcel Thivierge remplace le conseiller sortant au siège no 4, M. Jean-Pierre Rousseau, qui a décidé de ne plus briguer les suffrages au municipal.

Charlevoix: changements possibles

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — L'échiquier politique municipal de Charlevoix pourrait être transformé à compter de la semaine prochaine puisque les contribuables de quelques municipalités seront appelés aux urnes.

Dans l'est, le maire Lucien Côté de Saint-Siméon (village) doit faire face à M. Joseph-Élie Marié. Toujours dans la même municipalité, MM. Gilles Labbé et Jean-Hughes Côté s'affrontent au siège no 1, tandis que Clermont Savard fait la lutte au conseiller sortant Charles Foster au siège no 2 et que trois candidats, Mme Marie-Paule Fortin et MM. Richard Guérin et Gaston Bergeron briguent les suffrages au siège no 3.

A Cap-à-l'Aigle, le maire, M. Gérard Dufour, et les conseillers Gaston Turcotte, Jean-Claude Deschênes et Bruno Simard ont tous été élus par acclamation.

Le seul point chaud dans la vallée de la rivière Malbaie se situe au niveau de la municipalité de Rivière-Malbaie. Les autres municipalités du coin, La Malbaie, Clermont et Pointe-au-Pic ont élu leur conseil l'an dernier. A Rivière-Malbaie le maire sortant, M. Joseph Perron, doit faire face à deux candidats soit M. Alphonse Tremblay et l'ex-conseiller Georges Desbiens. Toujours dans cette municipalité, deux candidats s'affrontent au siège no 4 soit Joël Bouchard et Laurent Tremblay, alors que quatre personnes, Jacques Breton, Roger Dassilva et Mmes Paul-Eugène Néron et Jean-Paul Gaudreault, aspirent au siège no 4.

Même si le maire n'occupe pas un poste électif cette année, tous les sièges de conseillers en jeu dans cette élection sont contestés à Sainte-Agnès. M. Clément Lavoie fait face à M. Clément Boudreault, M. Jean-Paul Tremblay est aux prises avec M. Oxyde Simard et M.

Sam Bilodeau lutte contre M. Alain Tremblay.

Saint-Irénée compte un nouveau maire puisque l'ex-conseiller Paul-Henri Jean a été élu par acclamation hier. MM. Gilles-Maurice Tremblay et Lionidas Gauthier ont été réélus tandis que Lionel Jean prenait le siège laissé libre par le nouveau maire.

Quest

Les citoyens de deux des principales municipalités de Charlevoix-Ouest seront appelés aux urnes dimanche prochain. Les municipalités de Baie-Saint-Paul paroisse et de Rivière-du-Gouffre, qui sont en pourparlers de fusion depuis un certain temps, auront peut-être de nouveaux magistrats.

A Baie-Saint-Paul paroisse, MM. Benoit Boivin et Raymond Lavoie se font la lutte pour prendre la succession de l'ex-maire, M. François

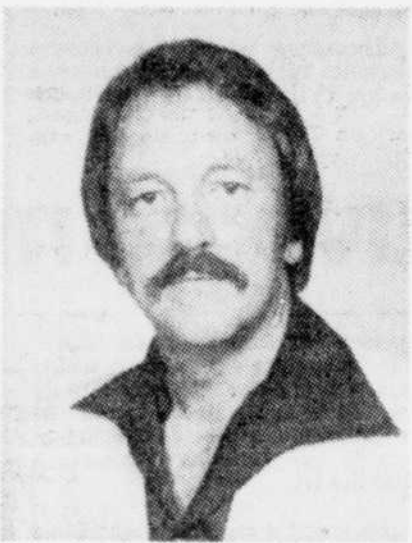
Labbé. Au siège no 5, Alphonse Gauthier fait face à Arthur Simard, tandis que Rosaire Côté et Mme Jean-Denis Ménard briguent les suffrages au siège no 6.

Dans la municipalité voisine de Rivière-du-Gouffre, MM. Jean-Claude Turcotte et Georges Gagné ont posé leur candidature pour devenir maire. Les sièges no 4 et 6 seront occupés par MM. Jean-Marie Lavoie et Normand Bissonnette qui ont été élus hier par acclamation. Au siège no 5, Gilbert Gaudreault fait face à Edouard Tremblay.

A Saint-Joseph-de-la-Rive, le maire Brum Trudelle ainsi que trois conseillers ont été élus par acclamation. Il en est de même pour les conseillers de Saint-Tite-des-Caps et du maire Mme Françoise Tremblay, des Eboulements. Dans cette municipalité, MM. Jean-Paul Tremblay et Noël Bouchard ont été réélus tandis que Méréde Gagnon affronte Gilles Tremblay.



M. André Ferland, maire de Saint-Pierre de l'île d'Orléans.



M. Yvon Deblois, maire de Sainte-Famille de l'île d'Orléans.

Lotbinière-Nord: presque tous les maires réélus

par Gilles PEPIN

Presque tous les maires qui terminaient leur mandat, dans le secteur nord de Lotbinière, ont été réélus par acclamation, hier, jour de la présentation de candidats dans beaucoup de municipalités.

Il y aura cependant élection à certains postes de conseillers, notamment à Saint-Apollinaire, Saint-Edouard ainsi qu'au village de Sainte-Croix. A cet endroit, il y aura également élection à la mairie.

Au village de Sainte-Croix, donc, le maire sortant, Me Jules Pouliot, affronte M. Guy Laflamme, industriel. Il y aura élection aussi pour le siège numéro 1, où les candidats sont MM. François Fournier et Michel Faucher. MM. Gérard Fraser et Gilles Castonguay ont été élus par acclamation, hier.

Au conseil de la paroisse de Sainte-Croix, le maire Léo Hamel a été réélu, de même que le conseiller Jean-Paul Lemay. MM. Claude Lépine et

Roland Garneau furent élus pour succéder à MM. Aimé Larochelle et Clément Laliberté, respectivement.

A Saint-Apollinaire, le maire Benoit Côté est réélu, mis il y aura élection à deux postes de conseillers. Pour le siège no 1, MM. Léopold Rousseau et Jean-Louis Moreau se font la lutte, alors qu'au siège no 6, ce sont MM. Rosaire Mailly et Adrien Cayer qui s'affrontent.

A Saint-Flavien village, M. Rosaire Roy a été réélu conseiller, tandis que M. Adé-lard Guay fut aussi élu par acclamation, celui-ci pour succéder à M. Claude Paquet.

A Saint-Flavien paroisse, le maire Claude Cliche a été réélu. Furent aussi élus par acclamation: MM. André Côté, Réal Faucher et Jean-Pierre Rousseau.

Le maire de Joly fut aussi réélu, il s'agit de M. Maurice Faucher. Il y a là trois nouveaux conseillers, MM. Christian Côté, Jean-Guy Dupont et Georges Turgeon.

A Saint-Edouard, le maire Yves Laroche a été réélu, de même que le conseiller Paul-Etienne Castonguay. Il y aura élection pour les sièges 4 et 6. M. Raynald Bergeron et Mme Murielle Lemay se font ainsi la lutte, de même que MM. Léo Lemay et Georges-Émile Leclerc.

A Saint-Antoine-de-Tilly, il y a un nouveau maire en la personne de M. Daniel Beaudet. Il y a aussi trois nouveaux conseillers: MM. Joseph Caron, Magella Gagnon et Pierre Hébert.

A côté du comté de Lotbinière, dans la municipalité de Saint-Lambert, le maire Fernand Boutin ainsi que le conseiller Conrad Fontaine ont été réélus. Il y a là deux nouveaux élus, MM. Marcel Cauchon et Claude Roy.

A Saint-Gilles, le maire, M. Albert Montminy, a été réélu. Deux conseillers, MM. Benoit Demers et Marcel Delage, furent aussi réélus, alors que M. Jean-Luc Marois a été élu pour une première fois au conseil municipal.

GRISANTE!

REGULIER

Belvedere

EXTRA DOUCE

25 CIGARETTES - FILTRE

Grisante, une cigarette douce? Bien plus que vous ne le pensez. Essayez-la!

Belvedere Extra Douce

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Regulier: "goudron" 10mg, nicotine 0.8mg

SPECIAL BOULE DE NEIGE

20% sur tous les manteaux pour garçons et filles, de la naissance à l'adolescence.

Jusqu'au 3 novembre inclus.

LE PLUS GRAND SPECIALISTE DE VETEMENTS POUR ENFANTS

CLEMENT L.T.E.E.

PLACE STE-FOY

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

Une quinzaine d'élections dans Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La journée des élections municipales sera relativement tranquille dans les comtés de Beauce-Sud, Beauce-Nord, Bellechasse et Lotbinière, puisqu'un grand nombre de candidats ont été élus ou réélus sans opposition, tant à la mairie qu'aux sièges de conseillers.

Toutefois, la lutte promet d'être intéressante dans la municipalité de Ville Saint-Georges de Beauce, puisqu'il y aura des élections municipales le 4 novembre prochain à la mairie et aux six sièges de conseillers.

A cet endroit, le maire sortant Sylvester Redmond se représente avec une équipe complète de six candidats aux sièges de conseillers, dont quatre de l'administration actuelle, alors que le conseiller sortant Robert Dutil a posé sa candidature à la mairie avec une équipe de six candidats aux sièges de conseillers.

Aussi, il y aura des élections dans une quinzaine de municipalités de ces régions, tout particulièrement à Saint-François-Est, Saint-Odilon, Saint-Zacharie paroisse et village, Saint-Robert, Frampton, Saint-Isidore paroisse, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Anselme village, La Guadeloupe, Saint-Camille, Sainte-Justine, Saint-Martin, Saint-Côme village et paroisse.

Voici la liste des candidats élus ou réélus, ainsi qu'en ballottage dans près de 70 municipalités de ces régions.

Beauce-Sud

Ville Saint-Georges

Mairie: Sylvester Redmond et Robert Dutil; siège 1, Louis Anto, sortant, et Guy Couture; siège 2, Roland Thérien et Serge Roy; siège 3, Denis Trudel et Gilbert Plante; siège 4, Blaise Gagnon, sortant, et Borromée Bourque; siège 5, Fernand Poulin, sortant, et Gordon Pozer; siège 6, Marie-Louise Poulin, sortant, et Richard Gendron.

Aubert-Gallion

Mairie: Grégoire Bourque, réélu; siège 1, Godefroy Dulac, réélu; siège 3, Denis Veilleux, réélu; siège 4, Fernand Labbé, réélu.

La Guadeloupe

Mairie: Réal Roy, sortant, et Jean Closson; siège 4, Charles-Eugène Poulin, sortant, et Gaston Dumais; siège 5, Gaétan Veilleux, réélu; siège 6, Benoit Faucher et Grégoire Couture.

Saint-Benoît

Mairie: Noël Veilleux, élu; siège 3, Jean-Thomas Poulin, élu; siège 4, Wilson Dulac, réélu; siège 6, Camille Poulin, élu.

Saint-Benjamin

Mairie: Luc Boulet, élu; siège 1, Martin Poulin, réélu; siège 3, Maurice Lessard, élu; siège 5, Paul-André Boulet, réélu.

Saint-Ephrem paroisse

Siège 2, Aurèle Pépin, élu; siège 3, Rock Marois, réélu.

Saint-Ephrem village

Siège 2, Jacques Roy, réélu; siège 5, Charles-Aimé Robert, réélu.

Saint-Evariste

Mairie: Henri-Georges Veilleux, réélu; siège 4, Emilien Boulanger, réélu; siège 5, Réal Lessard, réélu; siège 6, Bertrand Carrier, élu.

Saint-Gédéon village

Mairie: Paul-Eugène Quirion, réélu; siège 1, Louis-Aimé Poulin, réélu; siège 3, Gilles Lachance, élu; siège 4, Jean-Luc Mercier, élu.

Saint-Georges-Est paroisse

Mairie: Pierre-Marie Bolduc, élu; siège 4, Emile Gilbert, élu; siège 5, Jean-Pierre Lebreux, élu; siège 6, Gilles Roy, réélu.

Saint-Jean-de-la-Lande

Mairie: Fernand Bégin, réélu; siège 1, Patrick Veilleux, réélu; siège 2, Pierre-Georges Veilleux, réélu; siège 3, Germain Guenette, élu; siège 4, Julien Lessard, élu.

Saint-Ludger—Risborough

Mairie: Bernardin Gagnon, élu; siège 3, Patrick Dulac, élu; siège 5, Félicien Nadeau, élu; siège 6, Isidore Nadeau, élu.

Saint-Martin

Mairie: André Paquette et Lucien Rancourt; siège 4, Eugène Lachance, sortant, et Jean-Luc Quirion; siège 5, Réjean Thibodeau, élu; siège 6, Philippe Longchamps, réélu.

Saint-René

Mairie: Rosario Giroux, réélu; siège 4, Georges Veilleux, élu; siège 5, Gaétan Mercier, réélu; siège 6, Berthier Grouin, élu.

Saint-Robert

Mairie: Adrien Lachance et Alfred Lachance; siège 1, Anatole Quirion, sortant, et Denis Doyon; siège 4, Lionel Nadeau, sortant, et Bernardin Lescomb; siège 5, Ephrem Lachance, sortant, et Alfred Vachon.

Saint-Zacharie village

Mairie: Raoul Gilbert, réélu; siège 3, Lucien Simoneau et Frédéric Simoneau; siège 5, Victor Chabot, réélu; siège 6, Joseph-Arthur Paquet, réélu.

Saint-Côme—Linière

Mairie: Benoit Dumas, réélu; siège 2, Oram Morin, élu; siège 3, Germain Bélanger et Raymond Bouchard; siège 4, Eugène Bélanger, réélu.

Saint-Côme paroisse

Mairie: Côme Fortin, réélu; siège 1, Laurent Demers, élu; siège 2, Gérard Duquette, réélu; siège 3, aucune nomination.

Sainte-Aurèle

Mairie: Georges Thireau, élu; siège 1, Guy Bélanger et Alain Morin; siège 2, Réal Gilbert et Paul Veilleux; siège 3, Réal Bélanger, élu.

Saint-Victor village

Mairie: Paul-Eugène Turcotte, réélu; siège 2, Victor Poulin, réélu; siège 4, Léo-Guy Jacques, réélu; siège 6, Hermel Ratté, élu.

Saint-Victor paroisse

Mairie: Alyre Bélanger, réélu; siège 1, Henri-Luc Jacques, réélu; siège 4, Lucien Mathieu, réélu; siège 5, Henri Gosselin, réélu.

Saint-Théophile

Siège 1, Raoul Fortier, sortant, et René Rancourt; siège 4, René Paquet, sortant, et Jean-Paul Champagne.

Saint-Hilaire-de-Dorset

Mairie: Jérôme Lacroix, élu; siège 4, Donald Fillion, réélu; siège 5, Roger Beaudry, élu; siège 6, Charles Létourneau, élu.

Saint-Zacharie paroisse

Mairie: Eugène Pecteau, élu; siège 1, Paul-Yvon Turgeon, élu; siège 3, Théotime Lamontagne et Benoit Gagné; siège 5, Marc-Yvan Larivière et Emilien Lachance; siège 6, Donat Tanguay et Zacharie Larivière.

Beauce-Nord

L'Enfant-Jésus

Mairie: Jean-Guy Lessard, réélu; siège 1, Jacques Perreault, élu; siège 2, Michel Lessard, réélu; siège 3, Paul-Marcel Nadeau, réélu.

Saints-Anges

Mairie: Elphège Turmel, réélu; siège 1, Michel Gagné, réélu; siège 3, Omer Pouliot, réélu; siège 6, Charles-Auguste Perreault, réélu.

Frampton

Mairie: Louis Morin, réélu; siège 4, Roger Patoine, élu; siège 5, Raymond Audet, élu; siège 6, André Pouliot et Marcel Fortin.

Saint-Isidore village

Mairie: Paul-A. Brochu, réélu; siège 4, Gaétan Fortin, réélu; siège 5, Gervais Fortier (Edmond), élu; siège 6, Guy Allen, élu.

Saint-Isidore paroisse

Mairie: Adrien Chatigny, réélu; siège 1, André Larose et Jean-Luc Blanchet; siège 2, Valère Deblois, réélu; siège 3, Jean-Guy Morin et Donat Fortier.

Sainte-Hénédiène

Mairie: Hector Gagné, réélu; siège 1, Gérard Picard, élu; siège 2, Réal Boutin, élu; siège 3, Bernard Bernier, réélu.

Saint-Bernard village

Mairie: Mme Claire Chabot, élue; siège 1, Louis-Philippe Rhéaume, réélu; siège 3, Gonzague Rhéaume, réélu; siège 5, Léo Laplante, élu.

Saint-Bernard paroisse

Mairie: Damien Guay, réélu; siège 1, Gilles Giroux, élu; siège 2, Henri Breton, élu; siège 3, André Boutin, réélu.

Scott-Jonction

Mairie: Laurendeau Rhéaume, réélu; siège 4, Lucien Pomerleau, réélu; siège 5, Gilles Langevin, réélu; siège 6, Simon Côté, élu.

Taschereau-Fortier

Mairie: Edgar Demers, réélu; siège 3, Florian Grenier, réélu; siège 5, Joseph Poulin et Roger Rhéaume; siège 6, Robert Grégoire et Clément Grégoire.

Sainte-Marguerite

Mairie: Jean-Roch Ferland, réélu; siège 1, Clément Giroux, élu; siège 2, Jean-Denis Trachy et Edmond Deblois; siège 6, Léonard Parent et Léo Langrange.

Saint-Jules

Mairie: Jean-Laurier Cloutier, réélu; siège 4, Marcel Vachon, réélu; siège 5, André Cliche, réélu; siège 6, Benoit Brunelle, réélu.

Saint-Simon-les-Mines

Mairie: Charles-Auguste Quirion, réélu; siège 4, Emilien Poulin, réélu; siège 5, Clermont Poulin, réélu; siège 6, Martin Fortin, élu.

Notre-Dame-des-Pins

Mairie: Pierre Bourque et Ernest Veilleux; siège 1, Gaston Poulin, élu; siège 2, Jean-Marc et Laurent Labrecque; siège 3, Denis Busque et Yves Poulin.

Saint-Alfred

Mairie: Hervé Bolduc, réélu; siège 4, André Rodrigue, réélu; siège 5, André Toulouze, réélu; siège 6, Grégoire Poulin, élu.

Saint-François-Est

Mairie: Dominique Roy et Denis Poulin; siège 1, Philippe Veilleux et Roland Poulin; siège 2, Rosaire Gagné, Philippe Daigle, Marc Champagne; siège 3, Charles-Henri Jacques, élu.

Saint-Joseph paroisse

Mairie: Marcel Poulin, réélu; siège 1, Armand Vachon, élu; siège 2, Bernard Giguère, élu; siège 3, Jean-Paul Giguère, élu.

Saint-Joseph-des-Érables

Mairie: Clément Gagné, réélu; siège 2, Arthur Huard, élu; siège 5, Gilles Lessard, réélu; siège 6, Clément Cliche, réélu.

Saint-Odilon

Mairie: Gaétan Pouliot, réélu; siège 1, Léo Vachon, réélu; siège 2, Daniel Magher et Hugues Labbé; siège 3, Norbert St-Hilaire, réélu.

East Broughton village

Mairie: Ulric Prévost, élu; siège 1, Léandre Bernard, réélu; siège 3, Nazaire Paquet, réélu; siège 6, Ghislain Labrecque, élu.

East Broughton Station

Mairie: Normand Vachon, réélu; siège 1, Jean-Louis Vachon, réélu; siège 3, Jean-Marie Lessard et Mme Jovite Longval; siège 4, André Vachon, réélu.

Sacré-Coeur-de-Jésus

Mairie: Napoléon Gravel, réélu; siège 1, Marcel Thivierge, réélu; siège 5, Alcide Gagnon, élu; siège 6, Louis-Marie Vachon, réélu.

Tring-Jonction

Mairie: Jean-Thomas Lessard, réélu; siège 1, Aristide Lambert, élu; siège 2, Gérard Guillemette et Michel Champagne; siège 3, Marius Lessard, réélu.

Saint-Frédéric

Siège 1, Rosaire Blouin, élu; siège 5, Normand Sylvain, élu.

Saint-Séverin

Mairie: Camille Lehoux, élu; siège 2, Jacques-André Cloutier, élu; siège 3, Louis Labbé, élu; siège 6, Jacques Vachon, élu.

Saint-Elzéar village

Mairie: Paul-Émile Vachon, élu;

siège 2, Fernand Guay, élu; siège 3, Claude Leblond, réélu; siège 4, Jean Vézina, élu; siège 5, Henri Berthiaume, réélu.

Saint-Elzéar paroisse

Mairie: Luc Berthiaume, réélu; siège 4, Jean-Claude Gagné, réélu; siège 5, Luc Huppé, réélu, siège 6, Jean-Guy Marcoux, réélu.

Bellechasse

Sainte-Claire

Siège 3, Yvon Fortier, réélu; siège 5, Léon Bellevance, réélu.

Sainte-Rose

Mairie: Rosaire Roy, élu; siège 1, Lucien Audet, élu; siège 2, Gérard Boutin, élu; siège 3, Jean-Louis Morin, élu.

Saint-Anselme village

Mairie: Guy Fredette et Marc-André Couture; siège 4, Robert Genesee, réélu; siège 5, Robert Lévesque, élu; siège 6, Jean-Paul Trudel, réélu.

Saint-Anselme paroisse

Mairie: Louis-Philippe Allen, réélu; siège 1, Paul Baillargeon, réélu; siège 3, Raynald Dallaire, réélu; siège 5, Jean-Paul Leblanc, réélu.

Saint-Camille

Mairie: Lucien Fournier, réélu; siège 4, Apollinaire Couture et Fernand Roy; siège 5, Eugène Campagna, élu; siège 6, Clermont Boutin et Florian Lamontagne.

Saint-Cyprien

Mairie: Victorien Morissette, réélu; siège 4, Denis Fortin, élu; siège 5, Germain Chabot, réélu; siège 6, Jean-Marie Lapointe, réélu.

Sainte-Justine

Mairie: Jean-Yves Larochelle, réé-

lu; siège 2, Daniel Tanguay et Jocelyn Morissette; siège 3, Sylvio Fortier, réélu; siège 4, Raymond Marceau et Louis-Gilles Fillion.

Saint-Louis

Mairie: Jean-Noël Thibodeau, réélu; siège 1, Félicien Lajoie, réélu; siège 2, Russel Gagné, réélu; siège 3, Gaétan Lessard et Gaétan Hébert.

Saint-Malachie

Mairie: Laurier Bélanger, élu; siège 1, Joseph O'Farrell, réélu; siège 2, Paul-Eugène Boutin, élu; siège 3, Mme Jocelyne Marceau, élue.

Lotbinière

Saint-Sylvestre village

Mairie: Paul Landry, réélu; siège 1, Emilien Côté, élu; siège 3, André Breton, élu.

Sainte-Agathe paroisse

Siège 2, Paul-Émile Laroche, réélu; siège 6, Boniface Champagne, réélu.

Saint-Patrice village

Siège 2, Mme Olivette Gosselin, élue; siège 3, Jean-Paul Néron, réélu.

Saint-Patrice paroisse

Siège 2, Réjean Perreault, réélu; siège 4, Dominique Blais, réélu.

Saint-Gilles

Mairie: Albert Montminy, réélu; siège 4, Jean-Luc Morin, élu; siège 5, Marcel Delage, réélu; siège 6, Benoit Demers, réélu.

Saint-Narcisse

Siège 1, Hervé Camiré, élu; siège 6, Donald Vaillancourt et Clermont Nadeau.

CE SOIR*
NOUS PRENRONS VOS APPELS
JUSQU'À 19h30
COMPOSEZ
647-3333
POUR VOUS ABONNER
AU JOURNAL
LE SOLEIL
* Ce soir... et tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

norman

Notre suggestion cette semaine:



un ensemble en ratine veloutée, pour la peau délicate de bébé, avec fines broderies au buste et pantoufles assorties. Jaune ou rose, 6, 9, 12 mois. **22.00**

Dites: portez à mon compte
notre département
cadeaux pour bébé

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:

vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

- mail st-roch
- place laurier
- place fleur de lys
- galeries chagnon

"La Beauté, notre péché mignon"

SPÉCIAL DE NOVEMBRE Soins NELLY DE VUYST

Bull Mask rég.: \$25.00
SPÉCIAL: \$18.00
Keratolyse rég.: \$23.00
SPÉCIAL: \$17.00

RABAIS DE 15%, accordé sur tout achat de produits NELLY DE VUYST d'une valeur minimum de \$15.00

Examen de la peau GRATUIT

La Joconde institut de beauté

AU SOUS-SOL DE PLAZA LAVAL 2750, CHEMIN STE-FOY TEL.: 658-0343

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						TIRAGE 930 VENDREDI 26-10-79	
3	4	18	25	26	36	NUMÉRO COMPLET	GAGNANTS DE \$50,000
6 SUR 6	0					215703	4
5 SUR 6	86					15703	32
4 SUR 6	4146					5703	324
5 SUR 6+	2					703	3240
						03	32400
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN							
935J595	729G179	167J229	125J553	932J114			
811J075	803G269	830J891	638J633	134G579			
949F170	265G437	606J735	415F894	806H715			
581F812	247F734	886H525	641F893	181F168			
976H165	452F059	653J596	939H830	491G523			

6/36

GROS LOT \$298,000

MINIMUM VENDREDI

LOTS-BONIS \$10,000

(numeros non décomposables)

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Beaucoup de maires réélus sur la rive sud

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Beaucoup de maires ont été réélus sans opposition, hier, sur la rive sud de Québec, notamment à Bernières, à Saint-Nicolas, Saint-Louis-de-Pintendre, Saint-Henri, Breakeyville, La Durantaye, Saint-Charles, Saint-Lambert et Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy.

Des élections sont cependant prévues dans plusieurs municipalités, à la suite de la présentation des candidats, qui avait lieu hier, entre midi et 14h. Là où la lutte sera la plus vive, semble-t-il, ce sera principalement à Saint-Rédempteur et aussi à Saint-Raphaël.

A Saint-Rédempteur, par exemple, le maire sortant, M. Simon Dubois, ne sollicite pas de nouveau mandat. Deux équipes s'affrontent sérieusement et ont déjà commencé leur campagne. Celle de Me Pierre Labrecque, candidat à la mairie, est complétée par trois candidats à l'échevinage, MM. Claude Boiteau, Bernard Barrucco et Raynald Gasse. Ils font respectivement la lutte à M. Emile Dubois, à la mairie, ainsi qu'à MM. Carol Sirois, Normand Bellefeuille et Mme Lucie Baillargeon Lebreux. Le scrutin aura lieu dimanche prochain.

Par acclamation

A Bernières, M. Jacques Demers a été réélu à la mairie pour un deuxième mandat. MM. Pierre Morissette et Benoit Lagueux ont été réélus conseillers. M. Jacques Aubut fut élu également sans opposition; celui-ci succède à M. Luc Mercier.

A Saint-Nicolas, M. Pierre Allard a été réélu de même que les conseillers Yvan Canac Marquis, Yvan Demers et André Allard. Le conseil municipal compte trois nouveaux venus, MM. Gaston Cantin, Gérard Robitaille et Mme Lise Morin, qui ont aussi été élus par acclamation, hier.

A Saint-Louis-de-Pintendre, le maire Marcel Fontaine a été aussi réélu, de même que les conseillers, MM. Robert Robertson et Gérard Couture. Un nouveau venu, M. Gilles Dussault, a été élu en remplacement de M. Roger Guay, qui n'a pas sollicité de renouvellement de mandat. Dernièrement, le conseil municipal nommait Mme Claudette Desroches pour terminer le mandat d'un conseiller démissionnaire, M. Alain Richer.

La municipalité de Saint-Etienne-de-Lauzon a eu un nouveau maire, hier; il s'agit de M. Jean-Guy Béland, qui était précédemment conseiller et qui succède maintenant à M. Georges-Emile Huot. Le siège que laisse M. Béland est occupé par M. Jean-Marc Rousseau, qui a été élu par acclamation, de même que M. Laurent Plante, successeur de M. Denis Dupont. Un conseiller sortant, M. Benoit Routhier, a été réélu.

A Breakeyville, le maire Gilles Boutin a été réélu unanimement, de même que les conseillers Robert Roy et Jacques Demers. Un nouveau conseiller fut en même temps élu, il s'agit de M. Claude Couture.

A Saint-Lambert, le maire Fernand Boutin ainsi que le conseiller Conrad Fontaine ont été réélus. Il y a deux nouveaux élus à ce conseil

municipal, MM. Marcel Cauchon et Claude Roy.

A Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, le maire Robert Létourneau a été réélu de même que les conseillers Roland Dumas et Jean-Guy Blais. Il y a à cet endroit quatre nouveaux conseillers, MM. André Carrier, Jean-Claude Beaulieu, Marcel St-Pierre et Serge Bouchard.

A Saint-Henri, le maire René Busières a été réélu de même que le conseiller Paul Provençal. Il est cependant à prévoir une élection au siège no 2, où il y a deux candidats: Mme Cléo Roy et M. Lauréat L'Heureux.

Dans Bellechasse

Au conseil du village de Saint-Raphaël de Bellechasse, quatre mandats se terminent ce mois-ci et il y

aura élection, dimanche prochain, aux quatre sièges. Mme Emile Garand fait la lutte au maire sortant, M. Philippe Asselin. Aux sièges nos 1, 2 et 3, les conseillers sortants, Noël Grenier, Mme Berthe Fradette et Léonard Bouchard affrontent respectivement MM. André Bolduc, Yvan Rouleau et Michel Brousseau.

A Beaumont, un conseiller, M. Marc Nadeau a été réélu. M. Donald Mercier fut aussi élu par acclamation à cet endroit.

A Saint-Raphaël paroisse, il y aura élection aux quatre sièges qui deviennent vacants. Le maire sortant, d'abord, M. Benoit Therrien, affronte M. Rosario Roy. Aux sièges nos 4, 5 et 6, les conseillers Guy Picard, Paul Bouffard et Venance Lemieux doivent faire la lutte à MM. Serge Lavoie, Jean-Guy Bouffard et Mme Jean-Cyrille Vermette, respectivement.

A Saint-Charles paroisse, tout le monde est réélu: le maire, M. Charles-Eugène Blanchet, et les conseillers

Raymond Aubé, Réal Lebiond et Maurice Bilodeau.

A Saint-Charles village, un nouveau maire a été élu pour succéder à M. Robert Prévost; il s'agit de M. Laval Marquis. Chez les conseillers, M. Jean-Pierre Gagnon fut réélu, tandis que MM. Conrad Paré et Yvan Gravel ont été élus pour une première fois.

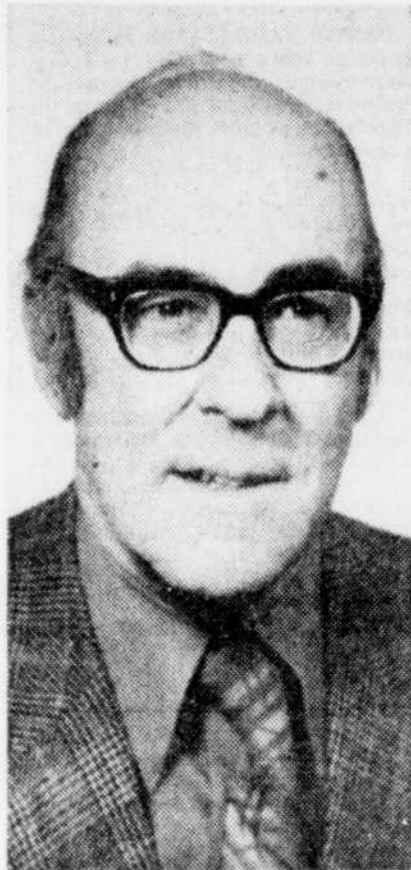
A Saint-Michel, M. Claude Bourget a été réélu conseiller. M. Paul-Arthur Lafamme a été élu également sans opposition au poste de conseiller qui était occupé précédemment par M. Marceel Laliberté.

A La Durantaye, le maire Laurent Castonguay a été réélu. Furent également élus par acclamation, MM. Roland Breton, Roger Drapeau et André Morin.

A Saint-Vallier paroisse, le maire Paul-Henri Bélanger a été réélu, de même que les conseillers Paul-Aimé Roy et Alain Aubé. M. Denis L'Homme fut en même temps élu, à l'unanimité également.



M. Gilles Boutin, maire de Breakeyville



M. Léonard Laplante, maire de La Pocatière



M. Oscar Lévesque, préfet de comté de Kamouraska

Ouest de Kamouraska: le scrutin le plus contesté à La Pocatière

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Dans l'ouest de Kamouraska, ce sera à La Pocatière que les élections municipales de dimanche prochain seront le plus contestées. Il y aura recours au scrutin à la fois au conseil municipal de la ville et à celui de la paroisse de Sainte-Anne.

Suite à une chicane qui a persisté pendant pratiquement les quatre années complètes de la dernière administration municipale, entre le maire Léonard Laplante et une majorité de cinq conseillers qui ont tous laissé vacants leurs sièges respectifs, il y aura élection autant à la

mairie qu'à tous les postes de conseillers.

A la mairie, l'opposant de M. Laplante sera M. Louis-Joseph Gosselin. Le seul conseiller non démissionnaire, M. Louis-Joseph Fortin, aura comme opposant M. Gratien Jean. Aux autres postes de conseillers, les autres membres de l'équipe de M. Laplante affronteront les adversaires suivants de l'équipe rivale: MM. Maurice Bourgault affrontera M. Jacques Laganière au siège 1; M. Raymond Roy sera opposé à Mme Liliane Grenier Raymond au siège 2; M. J. Maurice Anctil à M. Richard D. Lévesque au siège 3; M. Jean-Paul Hudon à M. Raymond Nadeau au siège 5, et M. Rosaire Lemieux au Dr Bertrand Ouellet, au siège 6.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

A la mairie, M. Roger Ouellet aura comme opposant un agent d'aide sociale, M. Gaston Huot. Deux postes de conseillers seront contestés, alors que M. Pantaléon Thiboutot aura comme opposant M. Sébastien Fréve, et que M. Paul-Emile Dubé devra affronter M. Adrien Lavoie. M. Ernest Bourgelas a été réélu au siège 6, et MM. Guy Saint-Laurent, Gérard Tremblay et Wilfrid Lemieux restent en fonction.

Saint-Alexandre

Le maire Lionel Dionne a connu une cinquième réélection sans subir d'opposition. Le conseiller Roland Deschênes a également été réélu par acclamation, tandis que M. Bertrand Deschênes a accédé au siège laissé libre par M. Benoit Bérubé, et M. Normand Bélanger à celui de M. Rénauld Bernier. Le conseil sera au complet avec MM. Roland Landry, René Ouellet et Roland Nadeau, qui restent en fonction.

Rivière-Ouelle

Le maire Gérard Michaud a été réélu sans opposition, de même que le conseiller Charles Laboussinière. Aux

sièges laissés vacants, M. Charles Lachance a remplacé M. Gonzague Gagnon, et M. William Bossé a succédé à M. Roger Martin. Les conseillers Jean-Yves Hudon, Louis-Philippe Michaud et Michel Bérubé resteront en fonction.

Saint-André

La mise en nomination n'a lieu qu'aujourd'hui.

Saint-Germain

A la mairie, M. Guy Lévesque aura un opposant, M. Yvon Moreau. Il y aura également élection à trois sièges de conseillers que se disputent MM. Alban Parent, Robert Soucy, Marcel Tardif, Lucien Michaud et Benoit Michaud.

Saint-Denis

A la mairie laissée vacante par M. Wilfrid Dionne, une élection opposera M. Hervé Bérubé à M. Roger Garon. Au siège 5, M. Louis-Marie Lavoie a été réélu sans opposition, tandis que M. Gervais Moreau a accédé au siège 2 laissé vacant par M. Hervé Bérubé, et que M. Dionne a remplacé M. Louis Pelletier au siège 4. Les conseillers restant au conseil sont MM. Aubert Chouinard, Marcel Gagnon et Jean-Marie Charest.

Louis

Le maire René Bossé a été réélu, de même que les conseillers André Dumais et Claude Morneau. Les conseillers restant en fonction sont MM. Marc-André Dionne, Louis-Gérard Paradis, Roland Voyer et Jean-Yves Lévesque.

Saint-Onésime-d'Ixworth

Il y aura élection à la mairie et au siège 5. Le maire

Camille Bernier aura comme adversaire M. Charles Bois, tandis que le conseiller Yvon Chrétien devra affronter M. Denis Lizotte. M. Hervé Lizotte a été réélu au siège 2 et M. Armand Ruel a remplacé M. Rosaire Saint-Pierre au siège 4 laissé vacant. Les autres membres du conseil sont MM. Armand Bouchard, Charles Bois et Maurice Dumais.

Saint-Pascal paroisse

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on saura si les postes vacants seront contestés, soit la mairie occupée par M. Jean-Léon Charest, et les sièges des conseillers Jean-Léon Pelletier, Marcel Després et Simon Massé.

Saint-Philippe-de-Néri

A la mairie, M. Raymond F. Dionne aura un adversaire, M. Jean-Charles Ouellet. Mais le recours au scrutin ne sera pas nécessaire aux sièges de conseillers, où MM. Aurèle Lavoie, Pierre Caron et Gilles Lévesque ont tous été réélus sans opposition. Les autres membres du conseil seront MM. François Dionne, J.-P. Dionne et Charles-Eugène Dufour.

Kamouraska: 10e mandat pour le préfet Oscar Lévesque

Dans cette municipalité, le préfet du comté de Kamouraska, M. Oscar Lévesque, a été réélu maire pour un 10e mandat sans connaître d'opposition. Aux sièges laissés vacants par MM. Roland Langlois, Maurice Ouellet et Bernard Anctil, trois nouveaux conseillers ont également été élus par acclamation, soit MM. Pierre Ouellet, Clément Bossé et Henri Lévesque. Les trois conseillers restant en fonction seront MM. Michel-Gérard Pelletier, Philippe Madore et Charles Massé.

GRISANTE!

REGULIER

Belvedere

EXTRA DOUCE

25 CIGARETTES · FILTRE

Grisante, une cigarette douce? Bien plus que vous ne le pensez. Essayez-la!

Belvedere Extra Douce

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulier: "goudron" 10 mg, nicotine 0,8 mg

SPECIAL BOULE DE NEIGE

20%

Jusqu'au 3 novembre inclus.

20% DE RABAIS

sur tous les manteaux de la naissance à l'adolescence.

LE PLUS GRAND SPECIALISTE DE VETEMENTS POUR ENFANTS

CLEMENT

LTÉE

PLACE STE-FOY

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Une quinzaine d'élections dans Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La journée des élections municipales sera relativement tranquille dans les comtés de Beauce-Sud, Beauce-Nord, Bellechasse et Lotbinière, puisqu'un grand nombre de candidats ont été élus ou réélus sans opposition, tant à la mairie qu'aux sièges de conseillers.

Toutefois, la lutte promet d'être intéressante dans la municipalité de Ville Saint-Georges de Beauce, puisqu'il y aura des élections municipales le 4 novembre prochain à la mairie et aux six sièges de conseillers.

A cet endroit, le maire sortant Sylvester Redmond se représente avec une équipe complète de six candidats aux sièges de conseillers, dont quatre de l'administration actuelle, alors que le conseiller sortant Robert Dutil a posé sa candidature à la mairie avec une équipe de six candidats aux sièges de conseillers.

Aussi, il y aura des élections dans une quinzaine de municipalités de ces régions, tout particulièrement à Saint-François-Est, Saint-Odilon, Saint-Zacharie paroisse et village, Saint-Robert, Frampton, Saint-Isidore paroisse, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Anselme village, La Guadeloupe, Saint-Camille, Sainte-Justine, Saint-Martin, Saint-Côme village et paroisse.

Voici la liste des candidats élus ou réélus, ainsi qu'en ballottage dans près de 70 municipalités de ces régions.

Beauce-Sud

Ville Saint-Georges

Mairie: Sylvester Redmond et Robert Dutil; siège 1, Louis Anto, sortant, et Guy Couture; siège 2, Roland Thérien et Serge Roy; siège 3, Denis Trudel et Gilbert Plante; siège 4, Blaise Gagnon, sortant, et Borromée Bourque; siège 5, Fernand Poulin, sortant, et Gordon Poyer; siège 6, Marie-Louis Poulin, sortant, et Richard Gendron.

Aubert-Gaillon

Mairie: Grégoire Bourque, réélu; siège 1, Godefroy Dulac, réélu; siège 3, Denis Veilleux, réélu; siège 4, Fernand Labbé, réélu.

La Guadeloupe

Mairie: Réal Roy, sortant, et Jean Closson; siège 4, Charles-Eugène Poulin, sortant, et Gaston Dumais; siège 5, Gaétan Veilleux, réélu; siège 6, Benoit Faucher et Grégoire Couture.

Saint-Benoît

Mairie: Noël Veilleux, élu; siège 3, Jean-Thomas Poulin, élu; siège 4, Wilson Dulac, réélu; siège 6, Camille Poulin, élu.

Saint-Benjamin

Mairie: Luc Boulet, élu; siège 1, Martin Poulin, réélu; siège 3, Maurice Lessard, élu; siège 5, Paul-André Boulet, réélu.

Saint-Ephrem paroisse

Siège 2, Aurèle Pépin, élu; siège 3, Rock Marois, réélu.

Saint-Ephrem village

Siège 2, Jacques Roy, réélu; siège 5, Charles-Aimé Robert, réélu.

Saint-Evariste

Mairie: Henri-Georges Veilleux, réélu; siège 4, Emilien Boulanger, réélu; siège 5, Rénéald Lessard, réélu; siège 6, Bertrand Carrier, élu.

Saint-Gédéon village

Mairie: Paul-Eugène Quirion, réélu; siège 1, Louis-Aimé Poulin, réélu; siège 3, Gilles Lachance, élu; siège 4, Jean-Luc Mercier, élu.

Saint-Georges-Est paroisse

Mairie: Pierre-Marie Bolduc, élu; siège 4, Emile Gilbert, élu; siège 5, Jean-Pierre Lebreux, élu; siège 6, Gilles Roy, réélu.

Saint-Jean-de-la-Lande

Mairie: Fernand Bégin, réélu; siège 1, Patrick Veilleux, réélu; siège 2, Pierre-Georges Veilleux, réélu; siège 3, Germain Guenet, élu; siège 4, Julien Lessard, élu.

Saint-Ludger—Risborough

Mairie: Bernardin Gagnon, élu; siège 3, Patrick Dulac, élu; siège 5, Félix Nadeau, élu; siège 6, Isidore Nadeau, élu.

Saint-Martin

Mairie: André Paquette et Lucien Rancourt; siège 4, Eugène Lachance, sortant, et Jean-Luc Quirion; siège 5, Réjean Thibodeau, élu; siège 6, Philippe Longchamps, réélu.

Saint-René

Mairie: Rosario Giroux, réélu; siège 4, Georges Veilleux, élu; siège 5, Gaétan Mercier, réélu; siège 6, Berthier Grondin, élu.

Saint-Robert

Mairie: Adrien Lachance et Alfred Lachance; siège 1, Anatole Quirion, sortant, et Denis Doyon; siège 4, Lionel Nadeau, sortant, et Bernard Lescomb; siège 5, Ephrem Lachance, sortant, et Alfred Vachon.

Saint-Zacharie village

Mairie: Raoul Gilbert, réélu; siège 3, Lucien Simoneau et Frédéric Simoneau; siège 5, Victor Chabot, réélu; siège 6, Joseph-Arthur Paquet, réélu.

Saint-Côme—Linière

Mairie: Benoit Dumas, réélu; siège 2, Oram Morin, élu; siège 3, Germain Bélanger et Raymond Bouchard; siège 4, Eugène Bélanger, élu.

Saint-Côme paroisse

Mairie: Côme Fortin, réélu; siège 1, Laurent Demers, élu; siège 2, Gérard Duquette, réélu; siège 3, aucune nomination.

Sainte-Aurèle

Mairie: Georges Thireau, élu; siège 1, Guy Bélanger et Alain Morin; siège 2, Rénéald Gilbert et Paul Veilleux; siège 3, Réal Bélanger, élu.

Saint-Victor village

Mairie: Paul-Eugène Turcotte, réélu; siège 2, Victor Poulin, réélu; siège 4, Léo-Guy Jacques, réélu; siège 6, Hermel Ratté, élu.

Saint-Victor paroisse

Mairie: Alyre Bélanger, réélu; siège 1, Henri-Luc Jacques, réélu; siège 4, Lucien Mathieu, réélu; siège 5, Henri Gosselin, réélu.

Saint-Théophile

Siège 1, Raoul Fortier, sortant, et René Rancourt; siège 4, René Paquet, sortant, et Jean-Paul Champagne.

Saint-Hilaire-de-Dorset

Mairie: Jérôme Lacroix, élu; siège 4, Donald Fillion, réélu; siège 5, Roger Beaudry, élu; siège 6, Charles Létourneau, élu.

Saint-Zacharie paroisse

Mairie: Eugène Fecteau, élu; siège 1, Paul-Yvon Turgeon, élu; siège 3, Théotime Lamontagne et Benoit Gagné; siège 5, Marc-Yvan Larivière et Emilien Lachance; siège 6, Donat Tanguay et Zacharie Larivière.

Beauce-Nord

L'Enfant-Jésus

Mairie: Jean-Guy Lessard, réélu; siège 1, Jacques Perreault, élu; siège 2, Michel Lessard, élu; siège 3, Paul-Marcel Nadeau, réélu.

Saints-Anges

Mairie: Elphège Turmel, réélu; siège 1, Michel Gagné, réélu; siège 3, Omer Pouliot, réélu; siège 6, Charles-Auguste Perreault, réélu.

Frampton

Mairie: Louis Morin, réélu; siège 4, Roger Patoiné, élu; siège 5, Raymond Audet, élu; siège 6, André Pouliot et Marcel Fortin.

Saint-Isidore village

Mairie: Paul-A. Brochu, réélu; siège 4, Gaétan Fortin, réélu; siège 5, Gervais Fortier (Edmond), élu; siège 6, Guy Allen, élu.

Saint-Isidore paroisse

Mairie: Adrien Chatigny, réélu; siège 1, André Larose et Jean-Luc Blanchet; siège 2, Valère Deblois, réélu; siège 3, Jean-Guy Morin et Donat Fortier.

Sainte-Hénédiène

Mairie: Hector Gagné, réélu; siège 1, Gérard Picard, élu; siège 2, Rénéald Boutin, élu; siège 3, Bernard Bernier, réélu.

Saint-Bernard village

Mairie: Mme Claire Chabot, élue; siège 1, Louis-Philippe Rhéaume, réélu; siège 3, Gonzague Rhéaume, réélu; siège 5, Léo Laplante, élu.

Saint-Bernard paroisse

Mairie: Damien Guay, réélu; siège 1, Gilles Giroux, élu; siège 2, Henri Breton, élu; siège 3, André Boutin, réélu.

Scott-Jonction

Mairie: Laurendeau Rhéaume, réélu; siège 4, Lucien Pomerleau, réélu; siège 5, Gilles Langevin, réélu; siège 6, Simon Côté, élu.

Taschereau-Fortier

Mairie: Edgar Demers, réélu; siège 3, Florian Grenier, réélu; siège 5, Joseph Poulin et Roger Rhéaume; siège 6, Robert Grégoire et Clément Grégoire.

Sainte-Marguerite

Mairie: Jean-Roch Ferland, réélu; siège 1, Clément Giroux, élu; siège 2, Jean-Denis Trachy et Edmond Deblois; siège 6, Léonard Parent et Léo Lagrange.

Saint-Jules

Mairie: Jean-Laurier Cloutier, réélu; siège 4, Marcel Vachon, réélu; siège 5, André Cliche, réélu; siège 6, Benoit Brunelle, réélu.

Saint-Simon-les-Mines

Mairie: Charles-Auguste Quirion, réélu; siège 4, Emilien Poulin, réélu; siège 5, Jean-Marc et Laurent Labrecque; siège 6, Martin Fortin, élu.

Notre-Dame-des-Pins

Mairie: Pierre Bourque et Ernest Veilleux; siège 1, Gaston Poulin, élu; siège 2, Jean-Marc et Laurent Labrecque; siège 3, Denis Busque et Yves Tanguay.

Saint-Alfred

Mairie: Hervé Bolduc, réélu; siège 4, André Rodrigue, réélu; siège 5, André Toulouse, réélu; siège 6, Grégoire Poulin, élu.

Saint-François-Est

Mairie: Dominique Roy et Denis Poulin; siège 1, Philippe Veilleux et Roland Poulin; siège 2, Rosaire Gagné, Philippe Daigle, Marc Champagne; siège 3, Charles-Henri Jacques, élu.

Saint-Joseph paroisse

Mairie: Marcel Poulin, réélu; siège 1, Armand Vachon, élu; siège 2, Bernard Giguère, élu; siège 3, Jean-Paul Giguère, élu.

Saint-Joseph-des-Érables

Mairie: Clément Gagné, réélu; siège 2, Arthur Huard, élu; siège 5, Gilles Lessard, réélu; siège 6, Clément Cliche, réélu.

Saint-Odilon

Mairie: Gaétan Pouliot, réélu; siège 1, Léo Vachon, réélu; siège 2, Daniel Magher et Hugues Labbé; siège 3, Norbert St-Hilaire, réélu.

East Broughton village

Mairie: Ulric Prévost, élu; siège 1, Léandre Bernard, réélu; siège 3, Nazaire Paquet, réélu; siège 6, Ghislain Labrecque, élu.

East Broughton Station

Mairie: Normand Vachon, réélu; siège 1, Jean-Louis Vachon, réélu; siège 3, Jean-Marie Lessard et Mme Jovite Longval; siège 4, André Vachon, réélu.

Sacré-Coeur-de-Jésus

Mairie: Napoléon Gravel, réélu; siège 1, Marcel Thivierge, réélu; siège 5, Alcide Gagnon, élu; siège 6, Louis-Marie Vachon, réélu.

Tring-Jonction

Mairie: Jean-Thomas Lessard, réélu; siège 1, Aristide Lambert, élu; siège 2, Gérard Guillemette et Michel Champagne; siège 3, Marius Lessard, réélu.

Saint-Frédéric

Siège 1, Rosaire Blouin, élu; siège 5, Normand Sylvain, élu.

Saint-Séverin

Mairie: Camille Lehoux, élu; siège 2, Jacques-André Cloutier, élu; siège 3, Louis Labbé, élu; siège 6, Jacques Vachon, élu.

Saint-Elzéar village

Mairie: Paul-Émile Vachon, élu.

siège 2, Fernand Guay, élu; siège 3, Claude Leblond, réélu; siège 4, Jean Vézina, élu; siège 5, Henri Berthiaume, réélu.

Saint-Elzéar paroisse

Mairie: Luc Berthiaume, réélu; siège 4, Jean-Claude Gagné, réélu; siège 5, Luc Huppé, réélu, siège 6, Jean-Guy Marcoux, réélu.

Bellechasse

Sainte-Claire

Siège 3, Yvon Fortier, réélu; siège 5, Léon Bellevance, réélu.

Sainte-Rose

Mairie: Rosaire Roy, élu; siège 1, Lucien Audet, élu; siège 2, Gérard Boutin, élu; siège 3, Jean-Louis Morin, élu.

Saint-Anselme village

Mairie: Guy Fredette et Marc-André Couture; siège 4, Robert Gense, réélu; siège 5, Robert Lévesque, élu; siège 6, Jean-Paul Trudel, réélu.

Saint-Anselme paroisse

Mairie: Louis-Philippe Allen, réélu; siège 1, Paul Baillargeon, réélu; siège 3, Reynald Dallaire, réélu; siège 5, Jean-Paul Leblanc, réélu.

Saint-Camille

Mairie: Lucien Fournier, réélu; siège 4, Apollinaire Couture et Fernand Roy; siège 5, Eugène Campagna, élu; siège 6, Clermont Boutin et Florian Lamontagne.

Saint-Cyprien

Mairie: Victorien Morissette, réélu; siège 4, Denis Fortin, élu; siège 5, Germain Chabot, réélu; siège 6, Jean-Marie Lapointe, réélu.

Sainte-Justine

Mairie: Jean-Yves Larochelle, réélu.

lu; siège 2, Daniel Tanguay et Jocelyn Morissette; siège 3, Sylvio Fortier, réélu; siège 4, Raymond Marceau et Louis-Gilles Fillion.

Saint-Louis

Mairie: Jean-Noël Thibodeau, réélu; siège 1, Félix Lajoie, réélu; siège 2, Russel Gagné, réélu; siège 3, Gaétan Lessard et Gaétan Hébert.

Saint-Malachie

Mairie: Laurier Bélanger, élu; siège 1, Joseph O'Farrell, réélu; siège 2, Paul-Eugène Boutin, élu; siège 3, Mme Jocelyne Marceau, élue.

Lotbinière

Saint-Sylvestre village

Mairie: Paul Landry, réélu; siège 1, Emilien Côté, élu; siège 3, André Breton, élu.

Sainte-Agathe paroisse

Siège 2, Paul-Émile Laroche, réélu; siège 6, Boniface Champagne, réélu.

Saint-Patrice village

Siège 2, Mme Olivette Gosselin, élue; siège 3, Jean-Paul Néron, réélu.

Saint-Patrice paroisse

Siège 2, Réjean Perreault, réélu; siège 4, Dominique Blais, réélu.

Saint-Gilles

Mairie: Albert Montminy, réélu; siège 4, Jean-Luc Morin, élu; siège 5, Marcel Delage, réélu; siège 6, Benoit Demers, réélu.

Saint-Narcisse

Siège 1, Hervé Camiré, élu; siège 6, Donald Vaillancourt et Clermont Nadeau.

CE SOIR*
NOUS PRENRONS VOS APPELS
JUSQU'À 19H30
COMPOSEZ
647-3333
POUR VOUS ABONNER
AU JOURNAL
LE SOLEIL
* Ce soir et tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

norman

Notre suggestion cette semaine:



un ensemble en ratine veloutée, pour la peau délicate de bébé, avec fines broderies au buste et pantoufles assorties. Jaune ou rose, 6, 9, 12 mois. **22.00**

Dites: portez à mon compte
**notre département
cadeaux pour bébé**

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:
vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: **529-0911**.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

• mail st-roch • place laurier •
• place fleur de lys • galeries chagnon •

«La Beauté, notre péché mignon»

SPÉCIAL DE NOVEMBRE
Soins NELLY DE VUYST

Bull Mask rég.: \$25.00
SPÉCIAL: \$18.00
Keratolyse rég.: \$23.00
SPÉCIAL: \$17.00

RABAIS DE 15% accordé sur tout achat de produits NELLY DE VUYST d'une valeur minimum de \$15.00

Examen de la peau GRATUIT

Prenez le temps d'être belle.
Prenez rendez-vous avec:

La Joconde
institut de beauté

AU SOUS-SOL DE PLAZA LAVAL
2750, CHEMIN STE-FOY
TÉL.: 658-0343

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						TIRAGE 930	
6/36						VENDREDI 26-10-79	
3	4	18	25	26	36	CHIFFRES	PROBABILITÉ DE
6 SUR 6	0					215703	4 GAGNANTS DE \$50,000.
5 SUR 6	86					15703	32 GAGNANTS DE \$5,000.
4 SUR 6	4146					5703	324 GAGNANTS DE \$250.
5 SUR 6+	2					703	3240 GAGNANTS DE \$50.
						03	32400 GAGNANTS DE \$5.
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN							
935J595	729G179	167J229	125J553	932J114			
811J075	803G269	830J891	638J633	134G579			
949F170	265G437	606J735	415F894	806H713			
581F812	247F734	886H525	641F893	181F168			
976H165	452F059	655J596	939H830	491G523			